

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, OCTOBRE 1909

N° 10

CIEL ET TERRE

(*Second article*)

IV

LES UNIVERS

Mais ce royaume n'a pas été donné à l'homme comme un royaume sans limites et sans second. D'autres royaumes, c'est-à-dire d'autres mondes, l'entourent de toutes parts. Non seulement d'autres Terres peuvent être éclairées, chauffées et soutenues dans l'espace, tout comme la nôtre, par le même Soleil, mais des millions et des millions d'autres soleils peuplent l'étendue. Ne seraient-ils pas, eux aussi, entourés chacun d'un cortège de planètes avec leurs satellites? Et, s'il en va de la sorte, tous ces astres ainsi suspendus, chauffés et éclairés ne sont-ils pas peuplés d'êtres vivants?

Nous ne voulons pas traiter à fond ici la question toujours pendante et, pour certains esprits, toujours passionnante, de la pluralité des mondes habités. Mais, sans l'approfondir, il n'est guère possible, dans le sujet qui nous occupe, de ne pas l'aborder en passant.

Il y a, sur cette thèse, deux écoles très tranchées: l'une, la plus nombreuse, qui veut mettre des habitants partout dans les espaces célestes, l'autre, plus restreinte, qui, le globe terrestre excepté, n'en veut voir nulle part. Également excessives, également outrancières, ces deux théories reposent d'ailleurs sur l'incon-

nu. Toutefois, en ce qui concerne notre système solaire, la seconde a pour elle toutes les probabilités. Seule, la planète Mars présente des phénomènes qui permettent de supposer l'existence, à sa surface, d'une vie rudimentaire. Pour toutes les autres, les difficultés s'accroissent.

Mais notre Soleil n'est qu'une unité sur un minimum de 140 millions. Que chacun de ces 140 millions de soleils entretienne la vie sur une seule planète et la part paraît déjà large aux partisans à outrance de l'habitabilité. Ceux-ci, toutefois, ne s'en contentent pas. Ils veulent non seulement que toutes les planètes de notre système soient habitées avec leurs satellites, mais que toutes celles qui, d'après eux, doivent circuler autour de chacune des 140 millions d'étoiles, soient également pourvues d'habitants, et d'habitants doués de raison. Nous indiquerons, par la suite, les impossibilités de fait qui s'opposent à une telle généralisation.

À l'autre extrême, on fait remarquer, non pas toujours sans raison, que les étoiles diffèrent à beaucoup d'égards de notre Soleil, bien qu'étant du même ordre de grandeur que lui, mais les unes néanmoins beaucoup plus volumineuses, les autres moins ou beaucoup moins, ce qui changerait déjà considérablement les conditions de densité, de pesanteur, d'éclairement et d'échauffement sur les planètes qui leur feraient cortège ; on observe aussi qu'un certain nombre émettent une lumière de couleur différente et peu propre, sans doute, à entretenir la vie. Un grand nombre d'étoiles que longtemps l'on avait crues simples, sont reconnues, grâce à l'observation spectroscopique, doubles ou même formées d'un plus grand nombre de composantes, ce qui semble exclure la possibilité d'un cortège planétaire ; or ce dédoublement d'étoiles simples en étoiles plurielles tendrait à s'accroître de jour en jour. Un grand nombre d'autres sont *variables*, passant par des alternatives périodiques d'accroissement et de diminution d'éclat. Il en est de temporaires, appelées *Novæ* ou Nouvelles, qui, après s'être montrées brusquement, avoir ensuite augmenté d'éclat, diminuent peu à peu, puis disparaissent. D'autres sont occultées à intervalles réguliers, par un compagnon obscur mais de grandeur égale ou comparable, les deux astres tournant autour de leur commun centre de gravité dans des orbites très serrées, c'est-à-dire à très grande excentricité. Il y a aussi des étoiles doubles *fluctuantes*, dont la densité est inférieure à celle même de notre atmosphère ; elles sont donc purement gazeuses,

et, de plus, tellement rapprochées qu'elles se compénétrèrent, par moments, réciproquement¹.

Il résulte assurément de tout cela qu'un très grand nombre d'étoiles, pour être du même ordre de grandeur que celle qui constitue notre Soleil, n'en diffèrent pas moins à une foule d'égards, excluant la possibilité d'entretenir la vie sur des astres obscurs retenus dans leur sphère d'action. Et cela seul met à néant l'évidente exagération qui, supposant une uniformité sans exemple dans la nature, voudrait que chacune des innombrables étoiles à lumière propre qui remplissent l'espace fût en tout semblable à notre Soleil, entourée comme lui d'un plus ou moins grand nombre de tout petits satellites opaques lui faisant cortège en des orbites quasi circulaires et séjour chacun d'une population vivante.

Mais, pour éviter une exagération, il ne faut pas tomber dans une autre. De ce qu'un grand nombre, un très grand nombre même, d'étoiles se présentent à l'observation dans des conditions très notoirement différentes de celles de notre Soleil, il ne suit en aucune façon que quelques autres n'offrent pas des conditions semblables ou analogues.

Serrons de plus près la question.

Sir Russell Wallace nous apprend que le professeur Campbell, de l'Observatoire de Lick, ayant observé spectroscopiquement 360 étoiles, en a trouvé 45 réellement doubles bien que apparemment simples, soit une sur huit, et qu'il croit la proportion beaucoup plus forte. Ce dernier point n'est qu'une conjecture et demande plus ample informé. En tout cas, c'est sur 360 étoiles seulement qu'ont porté les observations : que sont 360 sur 140 millions actuellement connues ? Et de quel droit généraliser, à ce dernier et formidable chiffre, une proportion appliquée à un nombre aussi infime ?

Une observation analogue peut s'appliquer aux étoiles variables. D'après l'Annuaire du Bureau des Longitudes, pour 1909, le nombre de ces étoiles de toutes catégories s'élevait, en août

1 — Voir pour plus amples développements sur tous ces cas différents et curieux de la composition des Soleils lointains appelés *étoiles*, l'Annuaire du Bureau des Longitudes de 1909, aux tableaux des étoiles variables, et la *Notice* de M. Bigourdon sur le même sujet. Le savant astronome arrive à cette conclusion que notre système solaire, avec ses planètes de dimensions infimes par rapport à l'astre central et tournant autour de lui dans des orbites presque circulaires, paraît être parmi les exceptions dans l'univers. — Voir aussi Russell Wallace, *op. cit.*

1908, à 1337. Sans doute ce nombre s'accroîtra par suite d'observations ultérieures : il était, d'après l'Annuaire de 1905, de 895 seulement (dont 479 à période connue et environ 416 à période irrégulière ou inconnue) ; il a donc augmenté de 442 en quatre ans, soit en moyenne 110 par an. Rien ne prouve que ce taux d'accroissement se maintiendra ; supposons cependant qu'il en soit ainsi : il faudrait 12 ans pour doubler le chiffre de 1337. En cent ans, on arriverait à onze mille, et qu'est-ce encore que 11,000, au regard de 140 millions ? Notez que, dans cent ans, ces 140 millions seront, très probablement, sensiblement dépassés ; ils seront peut-être montés à deux ou trois cents ou plus.

Il n'y a donc aucune conclusion à tirer des singularités astronomiques offertes par les étoiles doubles, multiples, variables ou temporaires, si ce n'est qu'une extrême variété règne dans les populations sidérales des cieux, de même qu'elle existe, sur Terre, dans la faune, dans la flore, comme dans le règne minéral lui-même.

V

LEURS DESTINÉES COSMIQUES

Une autre question se pose naturellement ici.

Quelle est la destination de tous ces soleils, de tous ces mondes, de ces lointains univers distincts des astres que perçoivent nos yeux et qu'ignore l'immense majorité des générations présentes ou passées ?

Ceci est le secret que Dieu semble s'être réservé à jamais probablement jusqu'à la consommation des siècles.

Dans ces mondes innombrables, s'en rencontre-t-il quelques-uns qu'habiteraient des êtres raisonnables et libres, partant moraux, connaissant Dieu, l'aimant et le servant ?

Scientifiquement parlant, il est impossible de rien affirmer sur ce point ; *ignoramus* et probablement *ignorabimus*, au moins longtemps encore. Plusieurs savants, cependant, penchent pour l'affirmative ; c'était l'opinion nettement accusée naguère de feu le R. P. Secchi, le grand astronome romain, et cette opinion, il faut le reconnaître, tend à gagner du terrain dans le monde savant. Toutefois, l'on en est réduit aux conjectures, tout au plus à de lointaines analogies.

Il ne servirait de rien de mettre en avant un raisonnement favori de quelques-uns et qui, déduction faite de développements et embellissements oratoires, se réduit à ce syllogisme :

Dieu ne fait rien en vain ;

Or l'existence de cette multitude de mondes serait vaine et sans but s'ils ne servaient à entretenir la vie ;

Donc . . .

La majeure du syllogisme est inattaquable, assurément. Mais la mineure est autrement contestable.

« L'existence de cette multitude de mondes serait vaine s'ils ne servaient à entretenir la vie ! »

Qu'en savez-vous ? Dieu vous a-t-il fait confiance de toutes ses vues, de tous ses desseins ? Et de ce que, esprits bornés que nous sommes, nous n'entreverrions pas de but autre que la vie organique et raisonnable, suit-il qu'il n'en existerait pas dans la pensée divine ?

Non, cette considération de finalité, ou plutôt de mode de finalité, n'est pas applicable, au moins en tant que raisonnement devant entraîner la certitude ; mais elle n'est pas entièrement négligeable quant à la vraisemblance. Il est vraisemblable, en effet, que, parmi tous ces millions de soleils, il en soit quelques-uns qui remplissent un rôle analogue au nôtre, éclairant, chauffant, vivifiant une planète comme la terre ou peut-être plusieurs.

Ce n'est assurément pas une certitude ; c'est toutefois une chose possible.

Et cette possibilité, cette vraisemblance sont à opposer à l'exagération contraire à laquelle il a été fait allusion plus haut, et qui se trouve synthétisée dans un récent ouvrage de Russell Wallace déjà cité.

Le naturaliste anglais propose un système à lui, d'après lequel notre vaste nébuleuse, la *Voie lactée*, serait une sorte de noyau central de l'univers auquel se rattacheraient, comme les membres au corps, tous les autres objets sidéraux, groupes stellaires, nuées cosmiques, nébuleuses de toutes formes et de toute nature, etc. Au centre même de ce noyau serait un centre fondamental autour duquel graviterait notre Soleil ¹ avec tout son entourage de planètes et de lunes. Ainsi, évoluant dans une orbite *relativement* rapprochée, si vaste soit-elle, du point le plus central de la Création tout entière, occupant le seul astre habitable et habité,

1 — On sait que le mouvement propre du Soleil, mouvement dans lequel il entraîne tout son cortège planétaire, le dirige vers un point qu'on a appelé *apex* et qui est situé dans la constellation d'Hercule, non loin de celle de la Lyre.

nous serions bien, au physique autant que moralement, le centre même de la création universelle. Celle-ci convergeant tout entière vers nous, n'aurait de raison d'être que pour nous et autour de nous ; tous les astres, même placés aux limites les plus extrêmes, ayant un rôle et un mode spécial d'action, directe ou par intermédiaire, sur notre globe, sans qu'il soit besoin, pour justifier leur existence, de supposer des êtres vivants ailleurs que sur Terre.

Mais un tel système n'est pas soutenable. On est loin aujourd'hui des conceptions anciennes au sujet de la Voie lactée, et l'on tend à repartir l'ensemble des étoiles en deux courants distincts. D'ailleurs, comme il a été dit plus haut, les mouvements propres des étoiles aussi bien que du Soleil modifieront avec le temps et, sans doute, ont déjà modifié la disposition des « armées célestes » dont le centre ne doit pas être constant, ce qui équivaut à dire qu'il n'existe pas.

C'est au moral, c'est en tant que créature intelligente et libre, rachetée par le sang de l'Homme-Dieu, répétons-le, que l'homme est le centre de la création, et cela suffit.

Mais alors revient de nouveau la question quelque peu angoissante de tout à l'heure : quel est le but, quelle est la raison d'être de ces créations sans fin ?

Dieu ne nous a rien révélé à cet égard, assurément. Mais est-il interdit de rechercher dans les documents qu'Il a inspirés, en un but différent d'ailleurs, des indices pouvant nous conduire à pressentir, à conjecturer quelque chose de la pensée divine ?

Un auteur peu connu, mais profondément versé dans la connaissance des Saintes Ecritures, avait publié, il y a près d'un demi-siècle, dans une revue éditée chez Lethielleux à Paris, sous la direction de M. l'abbé BÉLET, et qui était intitulé : *Les Archives théologiques*, une série d'articles parus de juillet 1865 à mars 1866, sous cette rubrique ; *Théorie chrétienne de la pluralité des mondes*, par M. de Montignez. Cet auteur, à grand renfort de rapprochements et de combinaisons de textes des deux Testaments, notamment de l'Apocalypse et des Prophètes, s'efforce de démontrer—à titre de simple opinion, bien entendu—qu'il doit exister un grand nombre de peuples doués de raison et de libre arbitre, étrangers aux populations terrestres.

Cette parole de Notre-Seigneur : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père, *In domo Patris mei mansiones*

multæ sunt » (Saint Jean, XIV, 2), et ce texte de l'Apocalypse : « Réjouissez-vous, Cieux, et vous tous qui les habitez, *Lætamini Cæli et qui habitatis in eis* » (XII, 12), semblent à M. de Montignez s'appliquer non seulement aux élus après la fin des temps, mais à des habitants des cieux vivant dans le temps comme nous. Nous n'essaierons pas de suivre cet auteur dans les innombrables textes qu'il cite et sur lesquels il s'appuie : les contrôler et en critiquer l'application nous entraînerait beaucoup trop loin.

Mais d'autre part, le nombre des mondes en formation à tous les degrés de développement et non encore parvenus à leur stade d'habitabilité, semble incomparablement supérieur à celui des mondes actuellement habitables ; les nébuleuses purement gazeuses, les immenses nuées cosmiques telles que celle qui entoure l'étoile sextuple η d'Orion ou, dans l'hémisphère austral, les nébuleuses de la Dorade et de η du Navire, semblent bien des amas plus ou moins confus de matière primaire, chaotique, encore au début de la lente évolution devant aboutir à ces germes de mondes futurs, constatés par ailleurs.

D'après M. de Montignez, c'est sur ces mondes à venir que, après la consommation des temps et la résurrection générale, règneraient les élus ! (?)

Qu'est-ce que régner ? C'est régir, gouverner, administrer quelque chose. Et si, après la clôture des siècles, les élus doivent « régner avec Jésus-Christ, » ne faut-il pas un objet à leur règne ? Ce seraient les mondes futurs dont nous entrevoyons comme la semence, dans les espaces sans fin... La pensée se reporte d'elle-même et assez naturellement, à ce propos, à certains textes scripturaires, tels que ceux-ci :

Ecce enim creo cælos novos et terram novam. . .gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum in his quæ ego creo (Is. LXV, 17, 18). — *Sicut cæli novi et terra nova quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum et nomen vestrum* (Is., LXVI, 22).

« Voilà que je crée (au présent) des cieux nouveaux et une terre nouvelle. . . Vous serez éternellement en joie et en jubilation dans les choses que je crée.—Comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je fais subsister devant moi, dit le Seigneur, ainsi subsisteront votre race et votre nom ».

Ces cieux nouveaux et cette terre nouvelle sont également attestés par saint Jean.

Et vidi cælum novum et terram novam. Primum enim cælum et terra abiit, et mare jam non est, (APOCALYPSE, XXI, 1).

« Et je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle. Car le premier ciel et la première terre sont passés, et la mer n'est plus ».

Il semble bien résulter de ces prophéties qu'un renouvellement intersidéral, considérable relativement au monde que nous habitons, s'opérera aux derniers jours. Mais rien ne s'oppose à ce que ces profonds changements soient en préparation dès à présent, car en pareille matière les évolutions cosmiques se comptent non pas série de siècles, mais par série de millions de siècles.

Saint Pierre dit, de son côté :

Novos cælos et novam terram secundum promissa Ipsi expectamus, in quibus justitia habitat, (II, PETR., III, 13).

« Nous attendons selon sa promesse (la promesse du Seigneur), de nouveaux cieus et une nouvelle terre dans lesquels (*in quibus*, au pluriel) habite la justice ».

Saint Paul fait, de son côté, allusion à cette rénovation future des cieus et de la terre, au chapitre 1^{er} de sa première Épître aux Ephésiens, verset 10^e : il y annonce la volonté de Dieu de réunir toutes choses dans le Christ, lors de l'accomplissement de la plénitude des temps, soit celles qui sont dans les cieus, soit celles qui sont sur la terre ¹.

Sans doute ces textes, et d'autres que l'on pourrait multiplier, ne permettent aucune conclusion certaine dans le sens que nous supposons : ils n'interdisent pas toutefois de les y associer. En sorte qu'il est permis de voir dans les événements cosmiques dont le théâtre est l'immensité elle-même, dans les phénomènes présents et dans ceux qui s'annoncent comme étant en préparation, des manifestations de la Providence créatrice et ordonnatrice en vue de l'homme — de l'homme adamique d'abord auquel s'est donné le Fils du Dieu Très Haut, et peut-être aussi d'autres hommes étrangers à notre race mais qu'atteignent, comme ils atteignent toute créature, les mérites *infinis* de Jésus-Christ.

Et ainsi se trouve formulée la réponse à la question posée comme épigraphe en tête de cet article : C'est pour l'homme, en et par le Christ, qu'existent ces soleils qui luisent sur nos têtes.

1 — ... *Quod proposuit in eo, — In dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo, quæ in cælis et quæ in terra sunt, in Ipso.*

ETUDES SUR LE MODERNISME

V.—COMMENT LE MODERNISME DÉMOLIT L'ÉGLISE

L'autorité divine de la Bible, de la Tradition, du Dogme étant détruite, reste à renverser l'autorité sociale de l'Eglise ; à quoi nos modernistes s'appliquent avec un acharnement d'autant plus âpre que cette dernière autorité a des effets plus immédiats et plus pratiques. Leur instrument de démolition est toujours leur philosophie d'*Agnosticisme*, d'*Immanence* et d'*Evolution*. Ecoutez les novateurs italiens :

La conception de l'Eglise, œuvre du Logos, domaine fermé à l'action des lois qui régissent l'évolution des collectivités humaines, a été pendant de longs siècles le postulat de l'histoire catholique..... La critique historique a débarrassé inexorablement notre esprit de ces idées préconçues. Le Christianisme, pour le critique, est un fait, comme tous les autres, soumis aux mêmes lois de développement, influencé par les mêmes causes politiques, juridiques et économiques, susceptibles des mêmes variations. Sa nature de fait religieux ne lui ôte pas ses autres qualités, communes à tout événement historique, où s'exprime l'activité spirituelle des hommes ¹.

S'il n'entra jamais dans l'esprit de Jésus d'enseigner un corps de doctrine, ni de promulguer aucune loi, ni d'inventer aucun rite et sacrement, comment lui serait-il venu à l'idée de fonder une hiérarchie, gardienne d'une doctrine, d'une loi, d'une liturgie ? Tout au plus peut-on avancer que Jésus a été l'initiateur du mouvement d'où l'Eglise est sortie. En réalité « l'Eglise fait suite à l'Evangile de Jésus, elle n'est pas formellement dans l'Evangile, elle en a procédé par une évolution nécessaire, dont on a seulement à vérifier les conditions ² ». Sans doute, nul des disciples de Jésus ne se prenait pour le gardien d'une essence doctrinale que le maître n'avait pas prêchée ; mais ils vivaient des substantiels souvenirs de la prédication du royaume ; ils sen-

1 — *Programme des Modernistes*, pp. 89, 90.

2 — Loisy. *Autour d'un petit livre*, pp. 161, 162.

taient le besoin de communiquer l'expérience originale du divin, qu'ils avaient eu le bonheur d'éprouver en compagnie du Fils de Marie. La communauté chrétienne s'accroissait rapidement : elle comptait bon nombre d'adhérents grecs et romains. En même temps que naissait le besoin d'adapter le messianisme à la mentalité des nouveaux-venus, la nécessité apparaissait de créer un organisme hiérarchique, capable de donner de la stabilité à la religion nouvelle, puis de « conserver, d'accroître, de propager le trésor commun de foi ». Ainsi, tandis que levait cette luxuriante végétation de dogmes trinitaires et christologiques à empreinte plus ou moins grecque, l'organisme social se compliquait de jour en jour. La nécessité de se développer et de se défendre amenait la création des mille rouages d'une administration très étendue : souveraineté de l'évêque de Rome, évêchés, provinces ecclésiastiques, conciles, paroisses. . . Le cadre hiérarchique était d'autant plus facile à former qu'il n'y avait qu'à se modeler sur l'admirable réseau administratif de l'Empire Romain, dans les limites duquel se propageait la nouvelle foi. Le titre de Souverain Pontife n'est-il pas une dignité laissée vacante par le départ de l'empereur, et recueillie par l'évêque de Rome ¹? Quant à l'institution *divine* de l'Eglise, faut-il le rappeler? « elle est un objet de foi, non un fait historiquement démontrable. » (Loisy). Là encore il faut avec soin dissocier l'élément surnaturel de l'élément humain. Ce qui a fondé une Eglise *divine*, c'est la foi au Christ glorieux ! Cette Eglise-là est bâtie non *par* Jésus, mais *sur* Jésus, sur le Jésus ressuscité, non sur le Jésus prédicateur du message évangélique. Du moment que la Foi divinisait l'auteur, il était logique qu'elle divinisât l'œuvre. Ajoutez qu'ainsi l'œuvre acquérait du prestige et une force conquérante sans égale. De quelque façon qu'on l'envisage, l'Eglise « est le fruit de la conscience collective, autrement dit : de la collection des consciences individuelles, consciences qui, en vertu de la permanence vitale ², dérivent d'un premier croyant, Jésus-Christ. » (Encyclique).

1 — Toujours cette théorie du *besoin*, gond sur lequel tourne tout le système *moderniste* ! L'appareil social de l'Eglise a été postulé par le besoin d'un bon gouvernement religieux, tout comme l'appareil dogmatique des formules et l'appareil moral des préceptes avaient été postulés par le besoin d'une mentalité différente et d'une vie religieuse chaque jour plus intense.

2 — Il faut savoir qu'au principe d'*immanence* les modernistes rattachent le principe de *permanence divine* qui diffère du premier à peu près comme

La clef de voûte de toute société est l'autorité, hors de laquelle il n'y a qu'anarchie et éparpillement d'individualités impuissantes. L'autorité a pour mission d'unir tous les membres du corps social et de les guider vers une fin commune : elle doit en même temps, « par une action prudemment conservatrice, sauvegarder les éléments essentiels à la vie du corps. » (Encyclique). Dans une société religieuse ces éléments sont le dogme et le culte. De là dans l'Eglise catholique le triple pouvoir disciplinaire, doctrinal, liturgique.

Selon leur habitude, les modernistes ici conservent le mot et détruisent la chose. En assujettissant l'Eglise à l'Etat, par une conséquence fatale de leurs principes, ils réduisent à néant le pouvoir disciplinaire de l'Eglise. Ils lui maintiennent son pouvoir liturgique, mais lui soustraient la matière où s'exercer. Les sacrements n'étant, d'après eux, que de simples signes ou symboles, institués pour nourrir la foi ; la foi d'autre part étant purement subjective, on ne voit pas trop à quoi rimerait les prescriptions rituelles de l'autorité ecclésiastique¹. Chaque fidèle

l'expérience transmise par tradition de la simple expérience individuelle. En vertu de cette seconde théorie, nos adversaires se glorifient de pouvoir affirmer que l'Eglise et les sacrements ont été institués médiatement par Jésus-Christ. Voici de quelle manière. Toutes les consciences chrétiennes furent enveloppées en quelque sorte dans la conscience du Christ, ainsi que la plante dans son germe. Et de même que les rejetons vivent de la vie du germe, ainsi faut-il dire que tous les chrétiens vivent de la vie de Jésus-Christ. Or, la vie de Jésus-Christ est divine selon la foi : divine sera donc aussi la vie des chrétiens. Et c'est pourquoi s'il arrive que la vie chrétienne, dans la suite des temps, donne naissance aux sacrements et à l'Eglise, on pourra affirmer en toute vérité que l'origine en vient de Jésus-Christ et qu'elle est divine. C'est par le même procédé que la divinité sera octroyée aux Saintes Ecritures, qu'elle le sera aux dogmes (Encyclique). Mais n'oublions pas que cette divinité n'est qu'une création de la foi subjective.

1 — Les novateurs comparent les sacrements à de certaines paroles, dont on dit vulgairement qu'elles ont fait fortune, parce qu'elles ont la vertu de faire rayonner des idées fortes et pénétrantes, qui impressionnent et remuent. Comme ces paroles sont à ces idées, de même les sacrements au sentiment religieux (Encycl.). Quant au culte, en général, il est né d'un double besoin : le premier de donner à la religion un corps sensible ; le second de la propager, à quoi il ne faudrait pas songer sans formes sensibles ni sans les actes sanctifiants que l'on appelle sacrements (Encycl.). Les sacrements réduits à des actes individuels ! Dès lors toute sanctification, comme toute vérité, comme toute foi est autonome, elle vient de nous-mêmes, vient *d'en bas* et non *d'en haut*. Ainsi le veut le principe d'immanence qui met partout l'homme à la placée de Dieu.

n'est-il pas l'auteur de sa propre sanctification, comme de sa part de vérité rationnelle et divine ! Ne peut-il régler les actes sanctifiants, comme il l'entend ! Quand au pouvoir doctrinal, qui est représenté par le magistère ecclésiastique, nos intrépides réformateurs lui trouvent un objet.

« Nulle société religieuse, disent-ils, n'a de véritable unité, que si la conscience religieuse de ses membres est une, et une aussi la formule qu'ils adoptent. Or, cette double unité requiert une espèce d'intelligence universelle, dont ce soit l'office de chercher et de déterminer la formule répondant le mieux à la conscience commune, qui ait en outre suffisamment d'autorité, cette formule une fois arrêtée, pour l'imposer à la communauté. » (Encyclique.)

Le magistère ecclésiastique est cette intelligence qui choisit la formule, et cette autorité qui l'impose. Mais, retenons-le bien, il l'impose uniquement parce qu'il a reconnu qu'elle répondait à la conscience commune. Tout en commandant, ce magistère reste subordonné à la conscience de la collectivité, d'où il tire son origine. En définitive, son rôle est surtout de diriger, d'orienter le mouvement religieux, qui se manifeste dans la masse des fidèles.

La pensée de Tyrrell sur ce point mérite toutefois une mention à part. Le lecteur se rappelle que notre réformateur anglais veut bien admettre une certaine Révélation, close avec la mort du dernier apôtre. Dès lors pour lui le rôle du magistère ecclésiastique, c'est de perpétuer sans altération dans la conscience de toutes les générations cette même construction révélée de l'ordre surnaturel, qui a déterminé et caractérisé la foi, l'espérance et la charité de l'âge apostolique ; c'est de protéger et d'interpréter par ses propres définitions cette œuvre de l'Esprit Saint. Il le fait d'ailleurs par un instinct ou tact divin, par cet instinct spirituel qui détermine l'Eglise à résister, comme avec un certain aveuglement et comme avec une obstination déraisonnable, à toute assertion de la raison qui met ou semble mettre en péril le sens et l'esprit de la Révélation apostolique. Ce n'est pas par la dialectique, c'est par l'Esprit que l'Eglise interprète l'Esprit. Ses affirmations sont prophétiques, ce sont des oracles divins. Leur valeur au sens prophétique n'est pas une nouvelle Révélation, mais la valeur même de la Révélation apostolique, qu'ils protègent et qu'implicitement ils affirment de nouveau. De semblables oracles ne renferment point une vérité de philosophie, de théologie ou de science ; ils ne protègent donc pas, (tout au moins dans

leur valeur propre) les catégories et les formes de la pensée juive et hellénique, qui ont servi à représenter intellectuellement et verbalement l'objet révélé. Rappelons-nous que les analogies, auxquelles les écrivains inspirés ont eu recours pour exprimer l'Œuvre de l'Esprit en eux (telles : Paternité, Filiation, Royauté, second Adam, etc.) appartenaient uniquement au temps et au lieu de leur propre origine.

Une tradition purement littérale d'une Révélation ainsi enregistrée serait sûrement mal interprétée par des esprits que domineraient des systèmes philosophiques, scientifiques et historiques autres que ceux de l'âge apostolique ; elle leur donnerait une construction assez différente de l'ordre surnaturel, une impression différente, un aspect différent, une direction différente. Contre ces conceptions et ces variations, il appartient à l'Eglise de préserver l'unité d'esprit. Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu, Père de tous. Et cela elle le fait en rejetant ou modifiant ces éléments philosophiques, scientifiques et historiques qui, en intervenant dans la Croyance, produisent une fausse représentation ou une fausse interprétation du *depositum fidei*, et menacent l'unité et la pure apostolicité de la foi chrétienne.

Les décisions, qui ont un but si bienfaisant, l'Eglise a raison de les canoniser ; car elles sont vraies, vraies dans leur sens le plus profond, vraies de cette vérité de la Révélation, qu'elles proclament de nouveau ¹. Toutefois, en tant que formules, n'ajoutant rien et ne pouvant rien ajouter à la Révélation apostolique, elles n'ont qu'une valeur *protectrice*.

Encore cette valeur *protectrice* ne saurait-elle être immuable ni efficace pour tous les temps. Les interprétations *protectrices*, que l'Eglise promulgua aux premiers siècles de notre ère, durent être protégées elles-mêmes par des décisions subséquentes, faute de quoi elles auraient altéré au lieu de conserver le sens primitif de la Révélation.

La mission de l'Eglise c'est donc de transposer incessamment la valeur des formules dogmatiques, afin de maintenir l'équation entre le sens intime de la Révélation et la mentalité propre à

1 — Quelle pauvreté cache cette griserie de mots ? Il y a beau temps que nous savons à quoi nous en tenir sur cette vérité de la Révélation, que nous vante notre moderniste ! Elle consiste tout entière dans un phénomène de conscience, dans le sentiment subjectif du divin ! c'est-à-dire que c'est une vérité qu'il faut chercher à côté du sens naturel exprimé par la formule verbale.

chaque époque. N'est-ce pas du reste ce besoin de transposition qui a donné naissance aux travaux interrompus des Pères, des Docteurs, des Conciles sur les documents inspirés ? Travaux précieux, grâce auxquels nous pouvons à notre tour étudier et reconnaître l'immuable et toujours identique substance de la Révélation se manifestant par action et réaction dans une multiplicité infinie de combinaisons et avec une variété admirable d'expressions soit pratiques, soit spéculatives !¹ Mais, on le voit, ce n'est pas en inventant de nouveaux systèmes théologiques, c'est en s'efforçant de revenir au pur esprit de la période apostolique qu'on dégage le mieux l'immuable unité de la sainte Révélation au cours des siècles. Or, remarquons-le bien, entre un savant du vingtième siècle et un Père de l'Eglise du quatrième ou un théologien scolastique du treizième, quel est celui qui est le plus apte à pénétrer jusqu'au noyau et à découvrir l'authentique moelle de la Révélation ! Le savant du vingtième siècle, sans contredit ! car il possède à son service des secours scientifiques, historiques, critiques qui manquaient aux Pères de l'Eglise et aux docteurs scolastiques. Avec plus de sûreté il peut déchirer l'enveloppe mythologique ou pseudo-théologique, dont l'ignorance de nos ancêtres entourait la Réalité révélée. Il pourra être vilipendé, traité de révolutionnaire et d'anarchiste intellectuel. Somme toute, il ne fera que mettre en lumière la substance même de la Révélation ; il ne fera qu'amener ses contemporains à un contact plus direct avec l'Esprit de Dieu.

Ne nous laissons pas prendre à ces allures de défenseur des intérêts de Dieu et de la Révélation. De quelque façon qu'il s'y prenne, Tyrrell, comme Loisy, n'a qu'une préoccupation : annuler l'autorité du magistère de l'Eglise. Déjà, en voulant à tout prix dissocier complètement la théologie de la Révélation, il avait prétendu se faire le champion de celle-ci. Nous avons vu qu'en réalité il s'en faisait le destructeur. De même pour l'Eglise.

1 — Très bien ! Seulement c'est toujours ce double sens qu'il s'agit de donner aux interprétations de l'Eglise, qui est embarrassant. Les prenez-vous dans leur sens propre, vous voilà à côté de la vérité révélée ! Les prenez-vous dans leur valeur *prophétique* et *protectrice*, vous tombez dans une sorte d'énigme ! Quel est l'objet protégé ? Comme ce n'est pas celui qu'indique la signification naturelle des mots, chacun est libre d'en imaginer un à sa guise au gré de son sentiment. C'est sans doute où veut en arriver Tyrrell avec son galimatias mystique.

Il ne veut pas qu'elle soit une théologienne ni une autorité vivante et enseignante. Il en fait une *prophétesse*, ne connaissant que les tâtonnements aveugles de l'amour, parlant sous l'inspiration d'un Dieu, à l'instar des pythonisses antiques ; il n'attribue aucune valeur absolue aux formules dont elle s'efforce de vêtir le sentiment qui l'agite. Qu'elle demeure la gardienne autorisée du dépôt de la foi, soit ; mais à condition que ce dépôt ne renferme rien de doctrinal ; mais à condition que principes, institutions, culte, liturgie, se modifient sans cesse pour se plier aux aspirations et aux besoins des consciences de chaque génération ! Mais à condition que l'Eglise ne se regarde pas comme une sorte de soldat de Dieu, armée de foudres et d'anathèmes contre tous les esprits libres, que ne satisfont plus des formes surannées de religion !¹

L'Eglise, qu'elle ne l'oublie pas plus longtemps, procède de la conscience collective de la communauté chrétienne, et doit lui rester soumise !

Pas d'illusion ! si on lui reconnut dans le passé une autorité sans contrôle, si on érigea son gouvernement en autocratie inflexible, ce fut uniquement par suite d'une erreur commune aux Juifs et aux Romains (aux Romains de l'époque impériale), erreur qui faisait découler l'autorité *d'en haut*, qui la regardait comme un don de Dieu à quelques êtres privilégiés. Aujourd'hui l'humanité est complètement dégagée d'un concept aussi grossier. Elle reconnaît que l'autorité, elle aussi, vient d'en bas et non d'en haut. Dans l'ordre civil la conscience a créé le régime populaire ; or il n'y a pas deux consciences, il n'y a pas deux vies : à l'autorité ecclésiastique de se plier aux formes démocratiques ! Malheur à elle si elle refuse ! « Il y aurait folie à s'imagi-

1 — « Forcer la vision prophétique ou poétique à se modeler sur certaines formes sous peine d'anathème, c'est réduire au silence, c'est éteindre cet esprit, qui ne peut vivre que de liberté. » (Tyrrell.) Faut-il, pour la centième fois, dissiper l'équivoque cachée sous ces grands mots ! Les formes, dont il s'agit, ne sont que l'énoncé précisé et mis à notre portée d'un fait révélé ! Nous les imposer, ce n'est pas tyranniser la vision prophétique, c'est simplement nous faire adhérer à cette même vision mieux expliquée et mieux comprise ! C'est toujours le même jeu chez nos adversaires ! Ils voudraient nous amener à croire qu'en donnant notre assentiment aux formules dogmatiques, que nous propose l'Eglise, nous adhérons, non à l'objet révélé, mais à des concepts philosophiques et surannés ! Il n'en est rien !

ner que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion ; il emporterait tout, Eglise et religion ». (Encyclique.) Oui, que l'Eglise se garde de provoquer un conflit avec les consciences de ses sujets !

Qu'elle se garde avec le même soin de venir en lutte avec la raison sur le terrain qui est propre à celle-ci. De ce champ de bataille, nous avertit Tyrrell, elle ne peut sortir que terrassée et déshonorée. N'est-ce pas l'histoire d'une époque qui n'est pas encore très lointaine ? N'est-ce pas l'histoire de cette théologie présomptueuse qui a osé réclamer le sceau de l'Esprit pour ses spéculations, et sa façon d'envisager le monde créé ? Au nom de cette sagesse miraculeuse dont elle se pensait assistée, elle s'est raidie de toutes ses forces contre la marche en avant de la science humaine ! Vaine résistance sans doute ! Elle a dû succomber et se laisser entraîner vaincue, hors du champ de lutte, mais non sans avoir entravé, pendant des siècles, tout essor intellectuel et religieux. « Elle a crucifié le Christ, et lequel de ses prophètes n'a-t-elle pas persécuté ? Et cela toujours au nom de Dieu, de la Vérité, de la Conscience et de la Religion. » Ainsi déclame Tyrrell. Puis passant de la théologie aux hommes d'Eglise, le malheureux apostat n'en vient-il pas à tenir un langage qu'on croirait sorti de la bouche d'un Luther ? Ce sont ces hommes, dit-il,

qui, soit par leur théologisme, soit par leur orgueil corporatif, soit par leur mondanité et leur sensualité, soit par leurs entreprises et leurs maladresses, sont surtout responsables de tous les scandales, de toutes les hérésies, de tous les schismes, et de l'incrédulité, par lesquels l'Eglise a été mise en pièces et le progrès du Christianisme retardé.

Les modernistes s'offrent à mettre un terme à cette ère de scandales, d'hérésies et d'incrédulité. Ils agissent à peu près comme ces Romains, flétris par Tacite, qui appelaient « pacifier » faire la solitude. Ils enlèvent tout objet précis à la foi, à l'Eglise ils suppriment tout dogme à protéger et toute autorité pour le faire : puis ils se présentent à nous, le rameau d'olivier à la main ¹ !

1 — Depuis que ces pages ont été écrites, G. Tyrrell est mort. Sur sa tombe, creusée en un cimetière anglican, M. l'abbé Brémond a fait, au nom du coryphée moderniste, un acte de foi à l'Eglise catholique. Le malheur

De semblables pacificateurs méritent un autre nom. Ce sont des traîtres et des complices de l'ennemi ! Ce qu'ils veulent, c'est la capitulation sans conditions de l'Eglise devant la science et devant l'Etat ! Pour la réduire plus sûrement, ils restaient dans la place ; ils en sapaient les remparts de l'intérieur, tandis qu'au dehors les assiégeants les battaient violemment en brèche !

Le Pape n'a pas voulu être plus longtemps dupe d'une stratégie aussi hypocrite. Aux suppliques insolentes qui lui demandaient d'abdiquer, de courber l'autorité de Dieu devant celle de l'homme, de sacrifier l'éternelle et immuable vérité venue d'en haut aux fugitives émotions de la sensibilité, il a répondu par un énergique : *non possumus*. Il a ajouté un ordre catégorique aux rebelles d'avoir à se soumettre ou à sortir de la société qu'il commande ¹.

Démasqués, ils ont dû s'exécuter. Honneur à ceux qui se sont soumis ! Quant aux autres, ils ont pris rang parmi les protes-

est que G. Turrell avait, durant sa vie, singulièrement altéré, comme on voit, la notion de cette Eglise ; le malheur est qu'il soit parti sans laisser la moindre rétractation. On a droit de se demander s'il aurait ratifié l'acte de foi fait par M. Brémond, en son nom, ou bien cet acte n'aurait-il été, comme un journal romain l'a qualifié sévèrement, *qu'une comédie sacrilège* ?

1 — Dans la brochure qu'ils ont publiée en réponse à l'Encyclique, les modernistes italiens expriment leur étonnement que l'Eglise continue à rejeter leur programme. Car, disent-ils, ils n'ont cherché qu'à se rapprocher de leur siècle en parlant sa langue, en pénétrant dans sa pensée, afin que, par ce contact, il pût sentir l'affinité qui existe entre ses plus nobles tendances et les enseignements du catholicisme.

C'est un des leurs, c'est Loisy, qui se charge de dissiper leur illusion. Il écrit : « Le modernisme met en question ces principes, à savoir, *l'idée mythologique de la révélation extérieure, la valeur absolue du dogme traditionnel et l'autorité absolue de l'Eglise* ; en sorte que l'Encyclique de Pie X était commandée par les circonstances, et que Léon XIII ne l'aurait pas faite sensiblement différente, au moins pour l'essentiel et dans la partie théorique. » (*Simple réflexions*, p. 275).

Bien inutile donc la supplique impertinente que les novateurs italiens adressent au Pape, et que nous transcrivons simplement pour mémoire : « Père, écoutez-nous, nous vous offrons un moyen, dont l'efficacité s'est déjà révélée, de reconquérir dans le monde la force spirituelle, que l'Eglise a malheureusement perdue. Avant de nous repousser, avant de vous enfermer d'un geste solennel dans les souvenirs de la théocratie politique et intellectuelle du moyen-âge, songez à la responsabilité que vous avez devant Dieu, devant la société, devant l'histoire, et réfléchissez bien, si, en prenant cette attitude de retour au passé, vous ne condamnez pas à une déchéance certaine l'institution que vous gouvernez aujourd'hui. » (*Programme*, p. 16).

tants, les rationalistes, les panthéistes, les athées ! Ils sont parmi leurs pareils. Ils peuvent continuer leur lutte contre l'œuvre du Christ ; mais elle est infiniment moins à craindre que lorsqu'ils combattaient de l'intérieur, loups sous la peau de bergers. La situation est normale. Etre excommuniés est un malheur immense pour eux ; mais c'est un bienfait inappréciable pour le corps de l'Eglise.

Le fameux exégète protestant Harnack constate qu'en cette querelle Pie X ne cherche aucun avantage politique, qu'il vise uniquement l'intégrité de la foi et le salut des âmes. Venant d'une telle plume l'éloge vaut la peine d'être cité et de clore ce chapitre.

Je dirais presque que le pape secoue les consciences de ses fidèles ! Ne devrions-nous pas nous en réjouir ? Il les pousse, il est vrai, aussitôt dans une voie toute tracée et fait terriblement souvenir de sa puissance, dans ses prescriptions disciplinaires ; mais il appelle leur attention sur des questions de foi, il la dirige sur le *modernisme*, qu'il dépeint en détail, non sans faire preuve de connaissance ! Et il accepte les conséquences inévitables de toute agitation intellectuelle, parce que l'enjeu, la vraie foi orthodoxe, lui paraît d'une si haute importance. S'il ne s'agissait pour lui que de sa domination propre, cette encyclique serait l'écrit le plus malhabile du monde. Non, il s'agit vraiment pour lui de la foi chrétienne, et de la sainte théologie, telle qu'il l'entend, et ainsi du salut des âmes de ses fidèles. (*Internationale Wochenschrift*, n° 9, cité par L. Roure, *Etudes*, 20 juin 1908).

M. TAMISIER, S. J.

MONTCALM ET LA CAMPAGNE DE CHOUAGUEN¹

L'expédition contre Chouaguen et la prise de cette place forte furent l'un des plus glorieux épisodes de la guerre de Sept Ans, pour les armes françaises en Amérique.

Montcalm était arrivé au Canada le 13 mai 1756. Et il s'était presque aussitôt rendu à Montréal où se trouvait M. de Vaudreuil, pour conférer avec ce gouverneur sur les opérations. Il fut décidé d'établir un camp à Carillon afin de protéger la frontière du lac Champlain, et de tenter ultérieurement une attaque vers Chouaguen — nommé Oswégo par les Anglais — pour faire une diversion du côté de l'Ontario, et fortifier notre position sur cette mer intérieure. Montcalm et Lévis se rendirent à Carillon à la fin de juin. Après avoir pris les dispositions les plus judicieuses pour mettre l'armée, le camp et le fort en état de résister aux Anglais, le général retourna, le 16 juillet, à Montréal, laissant Lévis à la tête des troupes sur cette frontière. Il était rappelé par une lettre du gouverneur, qui voulait s'entendre définitivement avec lui relativement à l'expédition contre Chouaguen. Cheminant jour et nuit, Montcalm arriva le 19 juillet à Montréal, où il passa deux jours en conférences avec le gouverneur et en préparatifs de campagne. Dans une lettre qu'il écrivait le 20 juillet à sa femme, il l'informait ainsi de ses mouvements :

Je pars demain, pour me rendre en toute diligence possible à Frontenac, où je dois trouver nos bataillons de la Sarre, Guienne et Béarn, M. de Bourlamaque, M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur général, avec un corps de la colonie, milices, canadiens et sauvages, d'environ près de 1,500 hommes, des ingénieurs et de l'artillerie pour tenter un débarquement auprès de Chouaguen, qui puisse mettre à même d'en faire le siège, ou au moins une diversion pour rappeler une partie des forces anglaises qui semblent menacer M. le chevalier de Lévis. Ma commission est si hérissée de difficultés et dépend du concours de tant de choses que je ne puis répondre que de beaucoup de zèle pour la bien remplir.

Montcalm, accompagné de son aide-de-camp Bougainville, s'embarqua à Lachine le 21 juillet au matin. Sa navigation et ses portages² se firent heureusement. Le 27 il était au poste de la Présen-

1 — Cet article est extrait de l'un des chapitres du livre que M. Chapais écrit en ce moment sur Montcalm, et qui sera livré au public dans deux ou trois mois.

2 — Pour les lecteurs non avertis, nous dirons qu'en remontant le Saint-Laurent en haut de Montréal la violence des rapides forçait les voyageurs à débarquer à certains endroits pour faire par terre le trajet jusqu'au dessus de l'obstacle.

tation, fondé par l'abbé Piquet, prêtre de Saint-Sulpice, qui y avait fait un établissement et construit un fort autour duquel s'étaient fixés une centaine de chefs Iroquois¹. Le général y rencontra des députés des Cinq Nations qui se rendaient à Montréal. Il tint conseil avec eux, et les jugeant plus espions qu'ambassadeurs, il écrivit au gouverneur de les retenir à Montréal jusqu'après l'expédition. Le 28 il repartait de ce poste et arrivait à Frontenac le 29. M. Le Mercier, commandant de l'artillerie, l'avait précédé de deux jours, apportant au bataillon de la Sarre l'ordre de traverser au camp de Niaouré, où M. de Rigaud venait d'être envoyé avec plusieurs centaines d'hommes des troupes de la marine, de Canadiens et de sauvages, pour se mettre à la tête du détachement commandé jusque-là par M. de Villiers.

A peine débarqué, Montcalm vit se présenter à lui un homme qu'il eut sans doute quelque peine à reconnaître. C'était M. Des Combes, capitaine du génie, de retour à Frontenac depuis la veille, harassé, épuisé, hâve, défait, par suite des incroyables fatigues qu'il avait éprouvées en allant faire une reconnaissance jusque sous les murs de Chouaguen. Il venait soumettre au général un croquis de la partie sud-est du lac Ontario, avec toutes les pointes, les anses et les rivières, depuis la baie de Niaouré jusqu'à l'anse aux Cabanes, et du chemin de quatre lieues qui conduit de ce dernier endroit à Chouaguen. Son rapport était encourageant. D'après lui le siège était très possible et les obstacles surmontables. Montcalm se mit immédiatement à l'œuvre. Dès ce moment il traça dans son esprit tout le plan de sa campagne, et il est intéressant d'en lire l'esquisse dans une de ces lettres intimes et rapidement enlevées, qu'il avait déjà commencé d'écrire et qu'il continua, jusqu'à sa mort, d'adresser à M. de Lévis :

Me voici, mon cher chevalier, lui disait-il, à cent quarante lieues de vous, toujours au moment d'opérer ou ne pas opérer. J'attends Béarn et les barques de Niagara. Si elles arrivaient demain, je partirais le 5 avec cent cinquante bateaux, pour me réunir le 6 à M. de Rigaud, à la grand'terre, vis-à-

1 — *Journal de Bougainville*.—La Présentation porte maintenant le nom d'Ogdensburg.

2 — *Le maréchal de camp Desandrouins; guerre du Canada*, par l'abbé Gabriel, Verdun, 1887.

vis l'Île-aux-Galops, y rester le 7, repartir le 8 sur deux colonnes, l'une par terre et l'autre par mer, débarquer nos troupes le 10, tâcher d'établir douze pièces de 12, pour pouvoir foudroyer le fort Ontario le 13 au matin.

Quand on rapproche ces lignes du journal de la campagne, qui devait être rédigé quelques jours plus tard, on reste frappé de l'exactitude avec laquelle le général décrivait d'avance les opérations. Cependant il avait bien soin de rappeler à son lieutenant quelle part d'imprévu et d'incertitude il y avait dans l'entreprise. Et il ajoutait :

Si je prends le fort Ontario, peut-être ne prendrai-je pas le vieux Chouaguen. Si leurs barques sont dans le port j'essaierai de les brûler... Si je ne fais rien de ce que je vous écris, n'en soyez pas surpris. Au reste, il faut être fort téméraire ou bon citoyen, pour tenter cette besogne avec moins d'artillerie, moins de troupes que les assiégés, et un embarras horrible pour les vivres. Ce que je vous écris est pour vous seul.

Du 29 juillet au 4 août Montcalm travailla sans relâche à l'organisation des différents services. Il fit la revue des troupes, s'occupa de leur répartition, des vivres, de l'artillerie, des bateaux pour les transports. Il donna une attention spéciale à ce qui concernait les miliciens, voyant à ce qu'ils fussent bien équipés, et à ce que leurs armes fussent mises en bon état. Il lui fallut aussi tenir conseil avec les sauvages. Le rendez-vous de toutes les troupes avait été fixé à la baie de Niaouré. Montcalm y envoya son aide-de-camp Bougainville pour y conférer avec M. de Rigaud, prendre connaissance des subsistances, faire construire des fours, et établir le dépôt de vivres destinées à alimenter l'armée de Chouaguen.¹

Au milieu de ce fiévreux déploiement d'activité, il se vit saisi d'une difficulté capable d'entraver toute l'expédition. M. Le Mercier était parti d'avance pour Niaouré, et avait poussé une reconnaissance jusqu'aux environs d'Oswégo, afin de trouver un endroit propice au débarquement de l'artillerie. Il affirmait avoir eu la chance d'en découvrir un à une demi-lieue seulement du fort Ontario. Mais M. de Rigaud n'était pas du même avis, et expédia au général un officier pour le mettre au courant de ce conflit d'opinion. C'est Montcalm lui-même qui raconte cet incident à Lévis, avec sa vivacité d'expression habituelle :

Pour prendre Chouaguen, lui écrit-il, il faut mener de l'artillerie ; où la débarquera-t-on ? M. Mercier, qui est plus canadien que tous les Canadiens

1 — *Journal de Montcalm*, p. 88.

même, qui a fait battre et prendre M. de Dieskau ¹, veut débarquer à une petite anse, à une demi-lieue de Chouaguen. Officier de la part de M. de Rigaud pour me dire que ce sont des accores, que mon escadre ne pourra pas débarquer et périra, mais qu'il faut débarquer à trois lieues et demie plus haut, et faire un chemin. Quel parti prendre ? Le voici : Je ne veux pas qu'il soit dit que j'ai marché à un siège pour le lever, que j'ai exposé l'artillerie. Je pars après-demain au soir, ou le 5 au matin, avec quatre pièces de canon de campagne, des munitions pour deux mille hommes, des vivres ; et moins roi que pirate, je vais reconnaître, avec mes deux yeux, ce qu'il y a à faire, travailler à un chemin. Je laisse ici Béarn, cent bateaux, dont quatre-vingts pour l'artillerie, cinq cents Canadiens, pour les faire parvenir, si le cas y échéait, et je tâcherai de tenir la campagne audacieusement, si je ne puis faire un siège ².

Avant le départ des troupes, Montcalm voulut les préparer d'avance à la discipline rigide qui allait devenir nécessaire et aux sacrifices qu'il faudrait leur demander. Il les informa que, si les convois de pain étaient interceptés, on serait obligé de les réduire : les sauvages au blé-d'inde, les Canadiens à une pâte faite avec de la farine, et les soldats français à une maigre ration de pain renforcée d'une addition de pois. Tous acceptèrent d'avance et avec joie ce régime spartiate. Il promulgua ensuite un règlement par lequel les officiers ne devaient emporter aucune espèce d'équipage, devaient vivre de la ration commune à leurs hommes, et coucher à deux sous une simple canonnière ³ de soldat. Les troupes se soumirent à tout avec d'autant plus de bonne grâce que le général lui-même paya d'exemple, n'ayant d'autre habitation, durant toute la campagne, avec un de ses aides-de-camp, qu'une canonnière de toile ⁴.

Tous ses préparatifs terminés et toutes ses dispositions prises, Montcalm ordonna aux barques la *Marquise de Vaudreuil* et la *Hurault* ⁵, armées de vingt-huit pièces de canon et montées par deux cents hommes, d'aller croiser jusqu'à la hauteur de Choua-

1 — C'était simplement par raillerie que Montcalm disait du capitaine Le Mercier qu'il était « plus canadien que tous les Canadiens même ». Cet officier était Français, mais il appartenait aux troupes de la marine ou de la colonie. On prétendait que Dieskau avait accordé beaucoup trop de confiance à ses avis peu judicieux. Le mot de Montcalm à son adresse était une boutade. Le général trouvait les Canadiens un peu fanfarons et il estimait que le capitaine Mercier l'était beaucoup.

2 — *Montcalm à Lévis*, 2 août 1756 ; *Lettres de Montcalm*, p. 29.

3 — La canonnière est une petite tente de campagne, de forme conique, dont la pente descend jusque sur le sol.

4 — *Journal de Montcalm*, p. 90.

5 — Elles étaient commandées par les capitaines Laforce et Labroquerie.

guen pour protéger nos convois et surveiller les démarches que l'ennemi pourrait tenter du côté de Niagara, où il ne restait qu'une faible garnison. A ce moment, voici quelle était la situation des forces dont pouvait disposer le général pour cette expédition. Au camp de Niaouré, le bataillon de la Sarre, et six cents hommes, miliciens, sauvages et troupes de la marine, commandés par M. de Rigaud, faisaient l'avant-garde. A Frontenac il y avait les bataillons de Guyenne et de Béarn avec un corps de Canadiens et de sauvages. Toutes ces troupes pouvaient faire un total de 3200 hommes environ. Il fut décidé que Guyenne avec une partie des Canadiens et des sauvages et l'artillerie légère formeraient une première division qui partirait le 5 août ; Béarn et la grosse artillerie suivaient à deux jours d'intervalle.

Le 4, à neuf heures du soir, Montcalm s'embarquait en canot, avec les deux ingénieurs, MM. Des Combles et Desandrouins, et quelques sauvages sous les ordres de M. de Montigny. C'était une nuit d'orage ; l'atmosphère était chargée d'électricité, et les éclairs zébrant la nue faisaient incessamment passer les vagues soulevées de l'Ontario des clartés fulgurantes aux ténèbres opaques. Ballotté dans son frêle esquif, Montcalm, dont l'esprit cultivé était toujours plein de réminiscences classiques, murmura peut-être en cet instant périlleux, dans le vent et la foudre, le mot célèbre de César au nautonnier tremblant. A minuit il fallut relâcher à l'île aux Chevreuils. On repartit le 5, et le 6 au matin le général arrivait au camp de Niaouré. Il tint dans la matinée un conseil de guerre avec les principaux officiers, et un autre dans l'après-midi, en plein air, avec les sauvages, Nipissings, Algonquins, Abénaquis, Iroquois, et Folles-Avoines, au nombre d'environ 250. Il les lia à l'expédition avec un collier de quatre mille grains de porcelaine. Les chefs assurèrent leur Père Ononthio,—ils appelaient ainsi Montcalm—qu'ils voulaient détruire l'Anglais et se réjouissaient de marcher sous ses ordres. A la fin de la cérémonie, un chef Nipissing se leva et pria « son père de ne point exposer les sauvages au feu d'artillerie et de mousqueterie des forts, attendu que leur coutume n'était point de combattre contre des retranchements et des pieux, mais dans les bois où ils entendaient la guerre, et où ils pourraient trouver des arbres pour se mettre à l'abri, assurant qu'ils se comporteraient bien ». Montcalm leur promit qu'ils seraient employés comme éclaireurs, et que leur tâche consisterait surtout à couper les communications de l'ennemi avec les

secours qu'on pouvait lui expédier. Ils manifestèrent une grande satisfaction et le conseil fut levé après qu'ils eurent dansé et chanté la guerre ¹. Le même jour le général détacha deux petits partis dirigés par MM. de Langy, et de Richerville, officiers de la colonie, pour avoir des nouvelles des Anglais, découvrir leurs mouvements et intercepter leurs courriers. La première division, comprenant six cents Canadiens, le bataillon de Guyenne, les vivres et vingt bateaux, l'hôpital pour l'artillerie de campagne, arriva le 7 au matin, sous le commandement de Bourlamaque. Cela faisait une flottille de cent bateaux ². Le 8 août, à huit heures du matin, Montcalm envoya M. de Rigaud avec tous les sauvages et environ cinq cents Canadiens pour aller prendre position à l'Anse-aux-Cabanes, à trois lieues et demie de Chouaguen. MM. Desandrouins et Le Mercier accompagnaient ce détachement avec instruction d'aller faire une découverte jusqu'à l'anse où il était question de débarquer l'artillerie. Le 9, à deux heures après minuit, cette avant-garde était parvenue à l'Anse-aux-Cabanes. Au jour, l'ingénieur et le capitaine d'artillerie allèrent inspecter le chemin indiqué dans le rapport de M. Des Combles et en trouvèrent le parcours extrêmement difficile. Sur la côte, ils visitèrent l'anse dont M. Le Mercier avait vanté les avantages, et M. Desandrouins constata qu'en effet elle pouvait fournir un port de débarquement très convenable, suivant ses propres expressions :

L'Anse-aux-Cabanes était si éloignée qu'il eût fallu un temps infini, le chemin supposé fait, pour transporter devant Chouaguen l'artillerie et les munitions. Car elle est distante de quatre lieues, et nous n'avions que vingt chevaux assez mauvais. Ainsi, il devait sembler bien avantageux de trouver une anse aussi voisine. Le chemin de la dite anse jusqu'au fort Ontario n'offrait aucunes difficultés qu'on ne pût surmonter en deux jours au plus. Il y avait au milieu un ruisseau très facile à passer ; et un autre plus faible au pied du côteau sur lequel est situé le fort.

Le petit détachement d'exploration était de retour à neuf heures du soir à l'Anse-aux-Cabanes, et le capitaine Desandrouins envoya immédiatement à M. de Montcalm un rapport favorable au débarquement à l'endroit visité par lui le jour même. Pendant ce temps, la seconde division, commandée par M. de l'Hôpital, lieutenant-colonel de Béarn, et composée de ce batail-

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 34. — *M. de la Rochebeaucour à M. de Fontbrune*, 8 août 1756 ; *Lettres de Montcalm*, p. 31.

2 — *La Rochebeaucour à Fontbrune*, 14 août 1756 ; *Journal de Montcalm*, p. 91.

lon, de quatre cents Canadiens et de la grosse artillerie, était arrivée à Niaouré le 8 août à midi sur une escadrille de quatre-vingts bateaux. Montcalm lui avait donné ordre de n'en partir que le 10, et lui-même avait quitté la baie le 9 au matin avec les bataillons de la Sarre et de Guyenne, et l'artillerie légère, soit quatre pièces de canon de 11, qui, par parenthèse, avaient été prises aux Anglais après la défaite de Braddock à la Monongahéla. Le général ne se dissimulait pas le péril de ce mouvement. Les forces maritimes des Anglais étaient supérieures aux nôtres sur le lac Ontario. A chaque instant leurs brigantins et leurs barques de guerre pouvaient apparaître, couler bas nos transports, détruire notre flottille et donner pour tombeau les profondeurs du lac aux intrépides soldats de la Sarre et de Guyenne. Durant toute cette journée Montcalm dut bien souvent scruter l'horizon de ses regards anxieux. Mais pas une voile ne se montra; la Providence nous était propice. Pour dérober sa marche le général n'avait négligé aucune précaution, restant le jour dans les anses, et couvrant les bateaux de branchages et de feuillages pour les dissimuler.¹ La division aborda à l'Anse-aux-Cabanes à trois heures, dans la nuit du 9 au 10. Chemin faisant, Montcalm avait reçu la communication de Desandrouins. A dix heures de la matinée il envoya par voie de terre M. de Rigaud, avec les Canadiens et les sauvages, occuper la petite anse du débarquement. Lui-même devait s'y diriger en bateau, avec la première division. Effectivement à six heures il s'embarquait de nouveau. Bientôt l'ombre enveloppa la flottille voguant silencieusement vers les parages ennemis. Les feux de bivouac de M. de Rigaud devaient lui servir de phare en lui indiquant le lieu du débarquement. Les heures s'écoulaient, les bateaux s'avançaient lentement, et aucune lueur ne brillait sur la rive. Soudain, au détour d'une pointe de rochers à pic, un reflet rougeâtre fit scintiller les flots. L'avant-garde était là, au bord de l'anse reconnue par MM. Desandrouins et Le Mercier. Quelques instants plus tard Montcalm descendait sur la plage; il était environ minuit².

Mais à ce moment un fâcheux contre-temps se produit. Les bateaux chargés restent à cinq ou six pas du rivage et ne peuvent aborder. Comment débarquer l'artillerie? Les vivres et la poudre ne courent-ils pas le risque d'être gâtés. Puis, les cent cin-

1 — *Journal de Montcalm*, p. 92.

2 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 42.

quante embarcations remplissant déjà la petite anse, pourra-t-on y recevoir les cent autres qui doivent amener la seconde division ? Les officiers supérieurs ne dissimulent pas leur anxiété. La situation semble hasardeuse. Le capitaine Desandrouins, qui a pris la responsabilité de sanctionner auprès du général l'avis du chevalier Le Mercier, éprouve une vive angoisse en se voyant l'objet des reproches de l'état-major, particulièrement de Bourlamaque à qui, sans être vu, il entend dire dans l'obscurité : « Ces gens exposent, sans en sentir les conséquences, le salut de toute la colonie. » Ce coin de terre devait offrir, à cette heure nocturne, un spectacle étrange et saisissant. Les groupes d'officiers causant avec animation, les masses de soldats aux uniformes multicolores et de sauvages à l'air farouche, la flottille bercée par le balancement des flots qui déferlaient sur la rive avec un monotone murmure, toute cette scène éclairée par la lumière indécise des bivouacs et les rayons de la lune qui montait lentement dans le ciel, devait être d'un effet puissamment pittoresque. Mais personne—et Montcalm moins que tout autre, sans doute,—ne devait songer en ce moment à jouir du charme captivant de ce tableau. La consternation semblait universelle. En vain le capitaine Desandrouins représentait qu'on pouvait facilement décharger les bateaux et les tirer à sec sur le rivage pour dégager le port ; l'opinion générale paraissait être que l'armée se trouvait en mauvaise posture¹. Et le trop modeste officier commençait à n'oser plus défendre son opinion, lorsque Le Mercier, premier découvreur de l'anse trop promptement dépréciée, vint relever son courage. Avec la faconde et l'aplomb qui le caractérisaient il soutint mordicus que le poste était favorable, que le débarquement pouvait se faire ; et, joignant l'exemple au précepte, il fit descendre sur le rivage les quatre pièces de canon de 11 dont il avait la charge. Cependant Montcalm examinait la situation et, assailli d'avis contradictoires, pesait rapidement dans son esprit le pour et le contre. Puis, prenant énergiquement son parti, il décide que l'armée, parvenue à une demi-lieue d'Oswego, ne rebrousse pas chemin². On restera où l'on est rendu, on tirera les bateaux sur la plage, on établira le camp, et l'on enverra à la seconde division l'ordre de rallier immédiatement la première, afin de commencer le siège. A cette minute

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, pp. 43, 44.

2 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 45.

décisive, Montcalm avait saisi au vol la victoire aux ailes éployées, qui planait au-dessus de Chouaguen, encore hésitante entre le léopard et les lis.

Sans perdre de temps il mit en batterie les quatre canons de 11, pour protéger le lieu du débarquement, fit dresser le camp, sur une hauteur voisine, et donna instruction aux ingénieurs Des Combles et Desandrouins d'aller, au matin, examiner le fort Ontario, pour décider le point d'attaque.

Les défenses de Chouaguen ou d'Oswégo se composaient de trois forts. Le premier, appelé Ontario, était construit sur une éminence, à l'embouchure de la rivière Oswégo, et du côté est de cette rivière. C'était un carré de trente toises sur chaque côté, dont les faces, brisées au centre, étaient couvertes par des redans¹ qui donnaient à l'ensemble la forme d'une étoile. Il était construit en pieux de 18 pouces de diamètre, équarris sur deux côtés, bien joints, ayant 8 ou 9 pieds au-dessus du sol. Le fossé qui l'entourait avait 18 pieds de largeur et 8 de profondeur. Des meurtrières et des embrasures étaient percées dans les palissades, et une galerie en bois courait tout autour à l'intérieur, de manière à permettre de tirer par-dessus la fortification. L'ouvrage était défendu par huit canons et quatre mortiers pour doubles grenades. A l'ouest de la rivière, en face du premier fort, s'élevait le vieux Chouaguen, aussi nommé fort Pepperell. Il consistait en une maison à machicoulis, aux murs de trois pieds d'épaisseur, percés de meurtrières au rez-de-chaussé et au premier étage. Elle était entourée d'une muraille épaisse de trois pieds et haute de dix, crénelée et flanquée de deux grosses tours carrées. Il y avait aussi une ligne de fortifications du côté de la terre. Les Anglais avaient sur les remparts du vieux Chouaguen dix-huit pièces de canons et quinze mortiers et obusiers. Le troisième fort méritait à peine ce nom ; c'était une misérable construction palissadée, érigée sur une hauteur, au-delà du second. On l'appelait le fort George, ou le nouveau Chouaguen, ou encore par dérision, à cause de son mauvais état, le fort « Rascal². » Les trois forts étaient défendus par une garnison d'environ quatorze cents hommes³.

1 — Fortification en forme de triangle saillant, ouvert à sa face intérieure.

2 — *Paris documents*, vol. X, p. 457.

3 — *Shirley to Loudon*, 5 septembre 1756 ; *Montcalm and Wolfe*, par Parkman, 1884, vol. I, p. 413.—Ce chiffre de 1400 est celui que nous déduisons de

A l'aube, MM. Des Combles et Desandrouins, escortés de la compagnie des grenadiers de la Sarre et d'un piquet de sauvages et de Canadiens, allèrent reconnaître les abords du fort Ontario. Parvenus à la crête d'un coteau au sortir d'un bois de haute futaie, ils aperçurent, à quelques portées de fusil, la place endormie dans le silence et la sécurité. Chose incroyable, l'ennemi ignorait encore les mouvements des Français, et ne soupçonnait pas qu'une armée assiégeante était campée à ses portes. Soudain une double détonation éveilla les échos du lac. C'est le canon annonçant à la garnison l'heure du lever. Presque en même temps éclate un coup de feu suivi d'une décharge de mousqueterie. « Je crus, écrit Desandrouins, que les coups de fusil venaient d'une patrouille ennemie sortie dès le matin de ses retranchements ». C'était malheureusement toute autre chose. M. Des Combles, après s'être un peu écarté de ses compagnons pour avoir une meilleure vue du fort, s'en revenait vers eux, lorsqu'un de nos sauvages apercevant à travers le feuillage les revers rouges de son uniforme, et le prenant pour un Anglais qui marchait à la découverte, tira sur lui presque à bout portant. Aussitôt les sentinelles du fort, se croyant attaquées par un ennemi invisible, déchargèrent leurs armes¹. M. Des Combles, transporté dans sa tente, mourut une demi-heure après. Ce funeste accident affligea toute l'armée et fit sur Montcalm la plus pénible impression.

M. Desandrouins, devenu malgré lui ingénieur dirigeant, reçut l'ordre de percer, avec trois cents travailleurs, un chemin allant du camp français à la sortie du bois. Pendant que ces travaux s'exécutaient, les Anglais, à qui l'incident du matin avait donné l'éveil, envoyèrent sur le lac un bateau qui découvrit le camp français et retourna annoncer au commandant de Chouaguen l'arrivée d'un corps considérable d'ennemis. Vers midi trois grosses barques armées sortirent du port à l'embouchure de la rivière, et vinrent essayer d'inquiéter nos bataillons. Mais elles furent chaudement saluées « à la suédoise »² par la batterie du rivage. Leur canonnade fut absolument inoffensive, tandis que

l'état donné par Montcalm lui-même, (pages 103 à 107 de son journal), en retranchant les domestiques, les femmes, les chirurgiens, les marchands et les employés, et en tenant compte des officiers et soldats tués pendant le siège.

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 47 ; *Journal de Malartie*, p. 71.

2 — Expression de Desandrouins.

celle de nos pièces de 11 leur infligea des avaries qui les forcèrent à regagner leur mouillage.

Le 12 le chemin était fini, et Béarn arrivait avec l'artillerie. Montcalm fit fortifier la batterie du débarquement et ordonna l'ouverture des tranchées. Il confia le commandement de cette opération à M. de Bourlamaque, avec MM. Desandrouins et Pouchot, comme ingénieurs¹. L'optimisme était loin de régner dans l'armée.

Nous connaissions, écrit Desandrouins, la force de la garnison, notre faiblesse, la modicité de nos approvisionnements de bouche qui ne devaient nous mener que jusqu'au 28 tout au plus, la supériorité des barques ennemies sur le lac qui nous devaient naturellement empêcher la communication avec Niaouré et Frontenac. Nous faisons peu ou point de fonds sur les Canadiens et sauvages pour un siège. Je restais seul d'ingénieur quoique secouru par M. Pouchot, qui devait être le guide des attaques; et on savait que je n'avais jamais fait de siège comme tel. Les ennemis pouvaient être secourus par des forces que l'on ne connaissait point assez pour ne pas craindre beaucoup. Enfin toute l'armée sans exception était dans une cruelle perplexité.

Dans la nuit et durant la journée du 12, les Canadiens et les sauvages s'embusquant d'arbre en arbre et de souche en souche, entretenaient un feu continu contre le fort Ontario, ce qui eut pour effet, non pas peut-être de tuer beaucoup de monde aux Anglais, mais de les resserrer dans la place. Dans la nuit du 12 au 13, à minuit, la tranchée fut ouverte. C'était une parallèle de cent toises environ, ouverte à quatre-vingt-dix toises du fort. Montcalm avait commandé pour cet ouvrage trois cent travailleurs, soutenus par deux compagnies de grenadiers et trois piquets aux ordres de MM. de Bourlamaque et de l'Hôpital. Pendant les journées du 11 et du 12 on avait fait une quantité énorme de fascines, de gabions et de saucissons pour couronner la tranchée. Des lettres du colonel Mercer, commandant de Chouaguen, demandant au colonel Webb de hâter sa marche pour venir secourir la place, furent interceptées par nos sauvages et apprirent à Montcalm l'état de la garnison, ainsi que les craintes éprouvées par l'ennemi, ce qui contribua à donner plus de confiance à nos troupes.

Le 13 on travailla à perfectionner la parallèle, à ouvrir des chemins de communication, et à tracer l'emplacement d'une bat-

1 — Pouchot était capitaine au régiment de Béarn, et avait dirigé les travaux de fortifications de Niagara.

terie de six pièces de canon. Les Anglais avaient ouvert dès le matin sur les ouvrages un feu très vif, qu'ils maintinrent toute la journée. Soudain, vers quatre heures de l'après-midi, les batteries du fort Ontario se taisent. On se demande quelle en est la raison ; on croit à une feinte ; on craint un piège. Cependant la place continue à rester muette. Et finalement on constate qu'elle a été évacuée, et que le colonel Mercer, redoutant de voir la garnison coupée dans sa communication, lui a envoyé l'ordre de se replier sur le vieux Chouaguen, de l'autre côté de la rivière, ce qu'elle a fait après avoir encloué ses canons et noyé ses poudres.

Ce fut dans l'armée française une explosion de joie. Officiers et soldats se félicitaient de ce premier succès et s'écriaient : « Eh bien ! quand nous ne ferions que cela, n'est-ce pas assez pour notre gloire ? Mais les Anglais sont des pleutres : ils se rendront bientôt ¹ ! »

La compagnie des grenadiers de Guyenne occupa immédiatement le fort abandonné. Puis Montcalm, sentant que le dénouement était proche, donna aux travaux du siège une impulsion encore plus puissante. Par ses ordres toutes les troupes françaises et cent hommes de la colonie furent employés à conduire à bras vingt pièces de canon, à transporter les munitions nécessaires, à établir une batterie à barbette ², et à faire une communication couverte du fort à cette dernière. A six heures du matin, le 14 août, neuf pièces de canon étaient en batterie et commencèrent à battre en brèche les murs du vieux Chouaguen. M. de Montcalm avait donné ordre à M. de Rigaud, qui était posté à quelque distance en amont, sur la rivière Oswégo, de la traverser avec son corps de miliciens et de sauvages afin d'envelopper le vieux Chouaguen et de couper ses communications. Son plan était d'envoyer à la nuit par le large du lac le bataillon de Béarn et une centaine de Canadiens, sous le commandement de M. de l'Hopital, débarquer à l'ouest de Chouaguen, avec trois pièces de canon, pour former une attaque du côté du fort George et donner la main au détachement de M. de Rigaud, de manière à inves-

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 56.

2 — La batterie à barbette est celle où les pièces sont assez élevées pour pouvoir tirer au-dessus du parapet. Le parapet est un mur ou une fortification à hauteur d'appui élevés sur le sommet d'un rempart ou sur le couronnement d'une tranchée pour protéger les artilleurs.

tir la place. Mais les événements se précipitèrent tellement que cette manœuvre ne fut pas nécessaire.

Le vieux Chouaguen répondit d'abord au feu de notre artillerie avec une grande vigueur. « Leur tir était plongeant, » lisons-nous dans la biographie de Desandrouins ; « ils semblaient mettre à la main leurs bombes et leurs boulets dans nos tranchées, ou au moins sur leurs revers et leurs parapets qu'ils dominaient. » D'autre part des témoignages anglais prétendent que c'était notre artillerie qui dominait les fortifications de Chouaguen, et qu'elle y faisait un terrible ravage. Des soldats du régiment de Shirley déclaraient ce qui suit, une semaine après le siège : « La batterie de l'ennemi (c'est-à-dire des Français) était si élevée qu'elle plongeait dans la place et que notre seule protection du côté du lac, vers lequel les canons de cette batterie étaient surtout pointés, étaient des barils de porc salé empilés en guise de parapet, avec des embrasures pour tirer. »¹ Cependant la plupart des relations françaises proclament l'efficacité du feu de Chouaguen, le matin du 14 août.

Vers sept heures, le soleil, qui s'était levé radieux, disparut derrière d'épais nuages, et une pluie abondante commença à tomber, détrempant le terrain, et nuisant considérablement au tir de nos canons, qui, n'ayant point de plate-formes, s'enfonçaient à chaque coup dans le sol amolli, ce qui rendait très difficile la manœuvre des pièces. Une de ces dernières fut même démontée. Mais nonobstant ce contretemps, M. de Montcalm voulant payer d'audace, résolut de faire sommer immédiatement la garnison de se rendre. Il était sûr d'avoir le lendemain treize canons de plus en position, avec une batterie de mortiers et d'obusiers, ce qui, joint au mouvement du bataillon de Béarn et du corps de M. de Rigaud, rendait inévitable la reddition de la place. Le général était déjà arrivé à la batterie avec un drapeau parlementaire et allait envoyer à Bougainville l'ordre de porter sa sommation, lorsque MM. Desandrouins et Pouchot² lui représentèrent qu'il valait peut-être mieux différer cette démarche, afin de ne pas laisser à la garnison le temps de respi-

1 — *Declaration of some soldiers belonging to Shirley's regiment, Albany, 21 août 1756 ; Documents relating to the Colonial History of the State of New York, vol. VII, p. 127.*

2 — *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale. Yverdon, 1781, p. 76 ; Le maréchal de camp Desandrouins, p. 59.*

rer, et de fortifier dans l'intervalle notre artillerie. Mais Montcalm ne voulut pas attendre au lendemain comme on lui en donnait le conseil, et consentit simplement à retarder sa sommation jusqu'à midi. Il pouvait être alors neuf heures de la matinée. A ce moment M. de Rigaud empêché—l'on ne sait trop pour quelle cause—d'agir plus vite, traversait la rivière, avec son détachement, à trois quarts de lieue plus haut que le fort. Et vers la même heure un boulet, parti de notre batterie, coupait en deux le vaillant colonel Mercer, commandant de Chouaguen, qui se préparait à envoyer cinq cents hommes, commandés par le colonel Schuyler, pour faire face à cette attaque, dont il venait d'être informé. Ce tragique événement acheva de désorganiser la défense. Le lieutenant-colonel Littlehales, du régiment de Pepperell, devenu commandant de la place par la mort du colonel Mercer, réunit un conseil de guerre qui résolut unanimement de capituler.

Toutes nos fortifications, lisons-nous dans une relation anglaise, étaient enfilées ou démolies par le feu constant du canon ennemi, et il fut reconnu par tous les officiers et tous les ingénieurs que la place n'était plus tenable et qu'il n'était pas prudent de courir le risque d'un assaut avec une si grande inégalité de forces ¹.

En conséquence, vers les dix heures, les Français aperçurent le drapeau blanc arboré sur une des tours de Chouaguen et entendirent battre la chamade ² par les tambours anglais. Le dénouement, et un dénouement glorieux pour nos armes, arrivait beaucoup plus tôt que Montcalm n'aurait pu l'espérer. Deux officiers anglais, ayant traversé la rivière, vinrent le rencontrer dans la tranchée pour lui demander quels termes il accorderait

1 — *State of facts relative to the loss of Oswego* ; *Collection de manuscrits*, vol. 4, p. 64.

2 — La chamade est un roulement de tambour, exécuté d'une certaine manière, qui annonce l'intention de parlementer. Nous lisons le passage suivant dans la lettre de l'officier de la Sarre que nous avons déjà citée : « A peine le jour (du 14 août) eut-il paru que notre canon tira. Ils nous ripostèrent d'un feu sans égal et nous ne pouvions nous persuader que des gens qui avaient abandonné le fort Ontario voulussent défendre celui de Chouaguen. Nous nous y opiniâtrâmes, notre artillerie foudroyant leur camp. Et dans le moment où nous ne connaissions que notre perte nous touchions à celui de voir nos travaux glorieusement finis. J'eus 7 hommes tués ou blessés de mon piquet dans une heure et demie, et j'avais encore toute la journée à attendre, lorsque nous entendîmes rappeler et vîmes arborer le pavillon blanc sur la tour de leur maison crénelée ».

à la garnison. Le général chargea Bougainville et M. de Lapause, aide-major du bataillon de Guyenne, d'aller arrêter les articles de capitulation. Les Anglais se rendirent prisonniers de guerre ; ils devaient être conduits à Montréal et traités avec humanité, chacun selon son rang et suivant les coutumes militaires, et ils avaient la faculté d'emporter ce qui leur appartenait. Montcalm stipula qu'on remettrait fidèlement entre ses mains les munitions, les magasins, les bateaux et embarcations avec tous leurs agrès et leur armement. A onze heures tout était signé et nous étions maîtres de Chouaguen. Il y avait dix jours à peine que Montcalm s'était embarqué à Frontenac pour aller réduire cette place. L'expédition avait été rapide et triomphale.

Le succès si complet d'une campagne, dont il avait d'avance mesuré d'un ferme coup d'œil les hasardeuses incertitudes, devait causer à Montcalm une satisfaction profonde. Du camp de Chouaguen, il écrivait le 16 août au chevalier de Lévis avec une verve joyeuse :

J'étais parti, mon cher chevalier, avec dix colliers et cent branches de porcelaine, fort peu de troupes, encore moins d'artillerie, des miliciens mal armés ; mais j'avais des branches de porcelaine. Aussi suis-je maître des trois forts de Chouaguen que je démolis, seize cents prisonniers, cinq drapeaux, trois caisses d'argent, cent bouches à feu, des vivres pour deux ans, des munitions de guerre, six barques armées, deux cents berges, une barque commencée, que je coulerai à fond, une curée étonnante qu'ont faite les Canadiens et les sauvages. Tout cela ne me coûte que trente hommes tués ou blessés. L'expédition n'en est pas moins utile et n'en sera pas moins brillante à qui voudra entrer dans le détail de nos opérations, et qui rendra justice à la valeur et à la bonne volonté des troupes françaises. Je n'ai jamais vu faire des coups de force pour le travail aussi considérables et aussi gaiement. Je compte avoir fini mes opérations le 24. J'ai un vrai regret, mon cher chevalier, de ne vous avoir pas eu... Bourlamaque s'est très bien conduit, et, pour vous le prouver, Bougainville en convient¹. Je ne saurais trop me louer de mes aides-de-camp, de Lapause, de Malartic ; j'eusse succombé à la besogne sans eux, et Lapause est un homme divin, qui m'a bien soulagé. Cela n'empêche pas que je ne sois excédé. Dites à votre camp que j'ai été très content de Messieurs de la colonie.

La joie de la victoire ne fit cependant pas oublier à Montcalm les règles de la prudence. Il savait que le colonel Webb s'était

1 — Voilà un de ces traits spirituels dont abonde la correspondance de Montcalm. Evidemment Bougainville n'avaient pas été jusque là un admirateur de Bourlamaque, qui, d'ailleurs, insuffisamment apprécié au début, ne cessa de monter dans l'estime de ses chefs et de ses compagnons d'armes.

rendu jusqu'au Grand Portage sur la rivière Oswégo, à la tête d'un corps de troupes considérable. Et, durant le siège, il avait résolu d'aller lui livrer bataille, au cas où le général anglais eût précipité sa marche.

La nécessité de réussir pour le salut de la colonie, pour l'honneur des armes du roi et pour moi-même, m'avait déterminé, écrivait-il au ministre, et c'était une résolution arrêtée avec les principaux officiers des deux corps de troupes, d'aller avec tous les Canadiens et sauvages, les compagnies de grenadiers et quatre piquets par bataillon au-devant de l'ennemi à un portage qui était à quatre lieues de mon camp pour le combattre.

Les lenteurs de Webb avaient rendu ce mouvement inutile. Mais durant les travaux de démolition et de rembarquement qui suivirent le siège, il fallait se tenir prêt à recevoir une attaque possible.

Le 16 au matin, lisons-nous dans le *Journal* de Montcalm, on battit la générale pour que toutes les troupes prissent une nouvelle position de camp, la droite au fort Ontario, la gauche vers les bois. L'objet de ce mouvement était pour rapprocher (*sic*) toutes les troupes à la démolition et prendre une position dans le cas où l'ennemi pourrait vouloir la troubler.

Ces précautions louables étaient toutefois superflues. Webb, bien loin de songer à inquiéter les vainqueurs, retraitait précipitamment. Des rapports fantaisistes lui avaient annoncé que six mille Français, après avoir pris Chouagueu, remontaient l'Oswégo pour aller envahir la Nouvelle-Angleterre. Et brûlant les forts du Portage, accumulant les obstructions sur la rivière, il ne s'était cru en sûreté qu'après avoir atteint German Flats¹.

Du 16 au 20 août, l'armée travailla à démolir, raser et combler les fortifications, à mettre en état les barques, à y charger l'artillerie, à tout disposer pour le transport des prisonniers, des vivres et des munitions. Les troupes, au témoignage de Montcalm, montrèrent un zèle infatigable, et la promptitude de cette évacuation et démolition tint en quelque sorte du prodige. Le 21 tout était terminé. A l'endroit où s'élevaient cinq jours auparavant les forts de Chouagueu, on ne voyait plus que des ruines fumantes. Montcalm y fit planter une croix et un poteau aux armes de France, portant ces inscriptions : *In hoc signo vincunt*,

1 — *Montcalm and Wolfe*, Parkman, I, p. 406.

et : *Manibus date lilia plenis*¹. Le jour même toute l'armée quittait le lieu de son triomphe. Le 22 elle arrivait au camp de Niaouré, où Montcalm fit chanter un *Te Deum* solennel², « pour remercier Dieu d'un succès au delà de toute attente. » L'enthousiasme et l'exultation régnaient parmi les troupes et leur faisaient oublier leurs appréhensions du début. L'officier de la Sarre, dont nous avons déjà noté les réflexions intéressantes, écrivait avec fierté :

Notre colonie est aujourd'hui plus florissante que jamais, le commerce totalement rétabli, le lac Ontario pour nous sans qu'ils (les ennemis) puissent s'y opposer. Les trois bataillons qui ont fait le siège ont montré toute sorte d'émulation pour suivre les traces de M. le maréchal de Richelieu dans la Méditerranée. J'imagine de tous ces événements que la paix sera prochaine et qu'il est impossible à l'Angleterre de résister à tous ces échecs. Nous en serons plus tôt en France³.

Le 23 août, Montcalm s'embarquait pour Montréal où il arrivait le 24, exténué, mais auréolé de victoire. Il en était parti un mois auparavant, et durant ce mois, il avait franchi cent cinquante lieues, pris trois forts, capturé une flottille de guerre, fait prisonnière une armée, enlevé aux ennemis des approvisionnements immenses, et assuré à la France l'hégémonie incontestée du majestueux Ontario. La colonie était en liesse, et, dans tous les foyers, sur les deux rives du Saint-Laurent, le nom de Montcalm commençait à être prononcé avec l'accent de la confiance et de l'admiration.

1 — Ce fut Bougainville qui suggéra les inscriptions. Il écrivait à son frère, le 28 août : « J'oubliais de vous dire que j'ai tranché de l'inscriptionnaire..... Cela peut être fort mauvais..... A la guerre comme à la guerre. »

2 — Deux sulpiciens, dont l'abbé Piquet, avaient accompagné l'expédition. (Lettre de Montcalm au ministre, 28 août 1756.)

3 — *Du camp de Chouaguen*, 22 août 1756.

THOMAS CHAPAIS.

SAINT-PÉTERSBOURG

Dès le premier instant qu'on entre à Saint-Pétersbourg, on se sent dans une de ces capitales qui font la loi au monde. J'ose même dire qu'aucune autre ville ne produit une telle impression de grandeur. Le port, le fleuve, les quais, les canaux, les avenues, les palais, les bâtiments des diverses administrations, les hôpitaux, les casernes, tout y est spacieux, immense. La ville ayant surgi tout à coup au milieu d'un désert par la volonté d'un homme, il n'a été besoin ni de ménager l'espace ni de respecter d'anciennes constructions. On a donné aux voies, aux places, aux édifices, des proportions et une splendeur en harmonie avec la puissance et les ambitions de la Russie. Cent vingt millions d'hommes ont les yeux tournés vers cette ville, où se décident tous leurs intérêts et d'où ils reçoivent les commandements qui règlent leur vie. On a donc voulu que lorsque leurs affaires les y appelleraient, ils y trouvassent une réalité égale à ce qu'ils s'en seraient figuré dans leur imagination. De leur côté, les souverains russes, maîtres d'un empire aussi vaste, n'ont rien épargné pour la magnificence de leur capitale, dont ils prétendaient faire un ornement de l'Europe en même temps qu'un séjour convenable à leur majesté. Si le pays était grossier, pauvre, sauvage, et la population ignorante, raison de plus pour dissimuler cette misère intérieure sous des dehors capables d'imposer à l'étranger, qui n'a ni le temps ni le goût d'approfondir ce qu'on lui montre.

Une lueur brillante, semblable à un nuage lumineux, annonce de fort loin, la nuit, d'au moins trente kilomètres, l'approche de la ville. Les chemins solitaires de la banlieue étant à leur tour bordés d'un nombre infini de lanternes dont aucun bâtiment ne dérobe la vue, le voyageur aperçoit de toutes parts des campagnes illuminées comme pour une fête. L'illusion ne cesse qu'à l'entrée en gare. Mais en mettant le pied sur le quai, l'étranger remarque qu'il est introduit dans un nouveau monde. La foule qui l'entoure n'est pas gaie comme il est ordinaire ailleurs ; c'est une cohue grave et solennelle jusque dans sa précipitation. Les Russes du plus menu peuple ont souvent l'air de rouler dans leur esprit quelque pensée profonde. Je ne sais d'où leur vient cette expression : si c'est de la sévérité du climat, ou d'une longue

servitude qui les a habitués à composer leur maintien, ou de l'imitation involontaire des saints renfrognés que leur art religieux se plaît à peindre. Toujours est-il que le paysan russe, recueilli dans sa barbe majestueuse, ne rit pas volontiers dans la rue. Il retient ce caractère chez le photographe. Contemplez les étalages des ateliers de photographie dans les quartiers populaires. Voyez surtout les groupes de famille : mari et femme ; père, mère et enfants rivalisent de sérieux, comme s'ils s'attendaient à mourir dans les deux heures.

Ainsi, l'homme de peine en grand tablier blanc, qui sur un signe de vous, se précipite dans le wagon pour se charger de vos colis, pourrait tout aussi bien représenter sur les planches le personnage de sénateur romain, et le cocher aux bons soins duquel il vous confie n'est pas d'aspect moins vénérable. Cependant, à peine êtes-vous arrivé à votre hôtel ou à votre garni que vous avez affaire à des hommes qui n'ont plus la barbe, mais la moustache. Ce sont les garçons, êtres généralement vils et débauchés, d'une servilité qui n'aura d'égale que leur exactitude à vous épier et leur empressement à vous trahir. Au reste, la gravité des premiers n'était qu'un masque rejeté par les seconds comme embarrassant dans la vie d'intérieur.

En jetant les yeux sur la carte on s'étonne qu'il ait fallu attendre jusqu'à Pierre le Grand pour voir tirer un parti convenable d'une situation aussi heureuse que celle de Saint-Pétersbourg. Un fleuve assez profond pour porter les plus grands navires se jette à cet endroit dans la mer, marquant ainsi aux hommes de la manière la plus claire l'emplacement d'un port. Ce peut être à la fois un port de commerce et un port de guerre, car la mer consistant ici en un golfe enfoncé de plusieurs centaines de kilomètres et d'une largeur médiocre, ses bords peuvent être semés d'ouvrages et de portes militaires qui en rendront la traversée impraticable à une flotte ennemie. Mais ce fleuve n'est pas seulement utile ; il est, de plus, extrêmement beau. Sorti du lac Ladoga, qui épanche par ce canal ses eaux d'une pureté et d'une saveur merveilleuses, il se déploie comme un ruban d'azur à travers des champs d'émeraudes. A peine approche-t-il de son embouchure que, par un caprice charmant, sans nuire à la profondeur de son lit, il pousse vers la droite d'abord une branche, puis une autre, lesquelles, se divisant à leur tour, forment un véritable paradis

d'îles fraîches et verdoyantes ; de telle sorte que la Néva promettait à ceux qui viendraient peupler ses rives les agréments de la nature avec les avantages du commerce. Que si cet enclos si bien arrosé ne leur suffisait pas, il ne tiendrait qu'à eux de prendre leurs ébats dans l'immense parc naturel qu'on nomme la Finlande, aux mille lacs cristallins, aux sites reposants, aux forêts hospitalières ; car la Finlande commence à la Néva.

Malgré tant d'attraits, le fleuve n'a longtemps étalé aux yeux du soleil qu'une beauté solitaire. On découvre de temps à autre des trésors enfouis qui montrent que les aventuriers novgorodiens de neuvième siècle ne connaissaient pas pour le produit de leurs expéditions de cachette plus sûre que les forêts désertes de l'embouchure de la Néva. La première construction élevée en ces parages remonte à l'an 1300. Ce fut une forteresse appartenant aux Suédois. L'architecte était italien et c'était le pape qui l'avait désigné. Sur l'emplacement de cette forteresse s'étendent aujourd'hui les vastes bâtiments d'un des monastères russes les plus fameux, la Laure de Saint-Alexandre de Newsky. La forteresse de Pierre-le-Grand, noyau de la future capitale, fut construite beaucoup plus bas, et sur la rive opposée.

Il est de mode, parmi les habitants de Saint-Pétersbourg, de médire du climat. Pour moi, je ne le trouve nullement à charge. A la vérité, il n'y a point de printemps ; il se confond avec l'été. Mais quels spectacles ne ménage point l'alliance de ces deux saisons ! Tandis que les feuilles des arbres s'ouvrent insensiblement, revêtant les parcs, les jardins et les bois d'un manteau vert tendre de plus en plus épais, le soleil règne déjà dans le ciel en triomphateur. Plus de nuit, plus d'éclairage dans les rues. Entre son coucher et son lever, l'astre du jour, caché un peu au-dessous de l'horizon, ne cesse de révéler son voisinage par les reflets d'argent et de pourpre dont il teint le firmament. C'est là une fête de lumière pendant laquelle on regrette le temps donné au sommeil. On voudrait ne point se coucher, mais rester dehors à jouir de la sereine clarté de ces journées sans fin. Les petits bateaux à vapeur qui sillonnent la Néva sont pleins d'une foule qui n'a eu d'autre but en y montant que de se bercer sur le miroir des eaux, en contemplant dans la fraîcheur du soir le ciel vivement éclairé et la fuite des rives enchantées, où les palais alternent avec les ombrages. On se fait ainsi porter sur les divers

bras du fleuve jusqu'à une île peuplée de grands chênes, dont l'extrémité, la *Pointe*, pénètre dans le golfe. Les riches se rendent au même lieu en automobile ou en voiture ; les allées regorgent de beaux attelages. De cette *Pointe*, où rien n'arrête le regard, on admire le coucher tardif du soleil au sein de la mer, et la brillante traînée de lumière dont il continue d'égayer les yeux après qu'il a disparu.

A voir tant de beau monde rassemblé devant cette scène, on jugerait qu'à l'exemple de Londres, Saint-Pétersbourg n'est jamais plus animé que durant la belle saison. Néanmoins, il n'en est rien, et c'est tout le contraire qui est vrai. A peine la verdure se montre-t-elle, à peine les rayons du soleil répandent-ils une chaleur sensible, qu'une infinité de gens de toute condition, à l'exception peut-être des ouvriers d'usine, prennent leur essor de tous les côtés, mais particulièrement du côté de la Finlande. Les citadins fortunés, accoutumés à vivre dans le luxe, louent de beaux chalets meublés ; mais la plupart des émigrants se contentent d'une petite maisonnette en bois, où le roulier transportera leurs meubles. Et c'est ainsi qu'on ne rencontre par les chemins que lourdes charrettes portant des montagnes de lits, de tables, de chaises et de toute sorte d'ustensiles, sans parler des malheureuses cuisinières perchées au sommet, une cage d'oiseau dans les mains. De cette villégiature, les maris, obligés de retourner chaque jour en ville pour leurs affaires, ne retireront qu'un médiocre profit. Mais la femme se reposera et les enfants retrouveront au grand air, dans la liberté de leurs jeux, les fraîches couleurs de leur âge.

Cependant les uns et les autres finiront par se lasser de la monotonie de la vie des champs, de telle sorte que ce sera avec une sincère satisfaction qu'aux premières pluies de l'automne, vers la fin d'août ou le commencement de septembre, on empilera de nouveau sur la charrette les pièces du mobilier. Saint-Pétersbourg aura beau être boueux, ruisselant d'eau, maussade sous les injures des nuées ; on lui trouvera des charmes irrésistibles, en se représentant d'avance les joies que l'hiver tient en réserve pour le lendemain de ces averses passagères. Et en effet, dès le mois d'octobre, la froide haleine du Pôle vient couvrir d'une légère croûte de glace les flaques d'eau formées par la pluie. De légers voiles de neige s'étendent de temps à autre sur la verdure

des sapins. C'est alors, dans ces embrassements encore timides de l'hiver, que les solitudes de la banlieue pétersbourgeoise ont peut-être le plus d'attraits. J'aime pour ma part à fouler par les journées de clair soleil la fine poudre blanche répandue, comme une gaze transparente, sur les sentiers des forêts. J'errais ainsi l'an passé, tout occupé de l'azur immaculé du ciel et de la grâce des arbres éternellement parés, lorsque des cris effrayants frappèrent tout à coup mon oreille. Me précipitant aussitôt vers l'endroit d'où ils partaient, j'atteins la rive d'un grand lac déjà gelé. Les cris avaient cessé, mais on apercevait au loin un trou béant. Il ne fallait pas songer à m'élancer sur la glace, qui, trop tendre, craquait sous le poids de mon corps. J'allai donc chercher du secours. Tous les chalets des villégiatures ayant été abandonnés, une heure s'écoula avant que je pusse rassembler les paysans, et une autre heure avant que ceux-ci eussent aligné des planches et tiré une embarcation jusqu'à l'endroit où la glace s'était rompue. Pendant ce temps était accourue une multitude de spectateurs. Les crocs plongèrent, et deux cadavres furent ramenés à la surface. C'étaient ceux d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui, partis ensemble pour une partie de plaisir, s'étaient hasardés à traverser le lac afin d'abrégé. Leurs vêtements étaient intacts, leurs visages colorés : on les eut crus vivants. Jamais je n'oublierai les yeux grands ouverts du jeune homme, où se peignait moins de terreur que de surprise. Puisse l'absolution que je m'étais hâté de donner au moment de la catastrophe avoir profité à ce malheureux ! Je dis ce malheureux ; car n'ayant entendu qu'une voix, la sienne, il ne m'était pas venu à l'esprit qu'il pût y avoir deux victimes. Que les prêtres qui liront ceci s'en souviennent à l'occasion.

Cette terrible aventure mit fin à mes sorties. Aussi bien n'éprouvai-je que peu d'inclination à battre la campagne pendant l'hiver, encore que l'on puisse y faire de fort belles promenades en traîneau. La ville offre à elle seule bien assez de spectacles. Non que le froid y serve de prétexte, comme en d'autres pays, à des divertissements publics, tels que la construction de palais de glace : la mélancolie russe ne s'en accommoderait point. Mais la nature captive et retient l'attention par ses sévérités même. Tantôt c'est la Néva qui, oublieuse de sa placidité ordinaire, s'indigne de voir ses eaux refoulées par les vents, brise comme un

fêtu sa solide carapace, se gonfle outre mesure, rugit sous ses glaçons et menace de tout engloutir. Tantôt c'est le soleil qui semble avoir disparu pour jamais. Les lampes brûlent presque sans interruption. Dès trois heures de l'après-midi, les fanaux électriques s'allument dans les rues. Le ciel reste constamment couvert d'épais nuages, sous lesquels roule avec majesté le lugubre tintement des cloches. Leur voix est le seul bruit qu'on entende, la neige étouffant jusqu'à celui des pas. Hommes et femmes, également emmaillottés, également vêtus d'étoffes sombres, glissent sur les trottoirs comme des ombres noires. Chacun a chaud sous ses fourrures, et chacun goûte en silence le plaisir de braver la nature dans ses plus extrêmes rigueurs. Le Napolitain n'est pas plus à l'aise sous les rayons de son beau soleil ; peut-être même grelotte-t-il alors que les Pétersbourgeois se prélassent dans l'air glacé. Franchissez-vous le seuil d'une maison particulière ou d'un établissement public ? A l'instant, arrière les fourrures ; arrière les galoches fourrées ; arrière tout habit lourd. L'été règne dans tous les intérieurs. Aussi les toilettes voyantes et les vêtements de couleur gaie s'y déploient-ils comme ils faisaient quelques mois auparavant sur les pelouses émaillées de fleurs.

Comme je l'ai assez fait entendre, le grand ornement de Saint-Pétersbourg, c'est la Néva. Mille causes y contribuent : l'étendue de son lit ; la couleur de ses eaux, aussi bleues que le ciel ; leur agitation continuelle ; la rapidité du courant ; la multitude des grands vaisseaux tant de guerre que de commerce à l'ancre sur les deux rives ; le mouvement des bateaux-mouches et des barques. Catherine II jugea que ce n'était pas encore assez pour un tel fleuve de sa beauté naturelle. Elle lui construisit des quais d'une magnificence telle qu'on n'en voit nulle part de semblables. Ils sont entièrement formés de gros blocs de granit rouge soigneusement taillés et assemblés. Le trottoir est aussi formé d'énormes dalles de cette même roche, amenée à grands frais de la Finlande.

La Néva, qui pousse toutes ses branches de sa rive droite, a été contrainte par l'art à détourner une partie de ses eaux dans quatre canaux concentriques qui partent de sa rive gauche et, après avoir arrosé les divers quartiers situés de ce côté, la rejoignent. Ce sont, en allant du centre à la circonférence, la Moïka, le canal de Catherine, la Fontanka et le Canal de dégagement,

tous parcourus par des bateaux publics et tous enfermés entre deux murailles de granit, à l'exception néanmoins du dernier. Celui-ci n'est qu'un affreux égout coulant en plein air, éloge qui, à un degré moindre, s'applique également aux trois autres. On s'était surtout proposé en les creusant d'ouvrir des issues aux eaux de la Néva remontant de la mer sous l'effort du vent, et de prévenir ainsi des inondations dont plusieurs ont été terribles ; mais l'expérience a fait voir que la précaution ne servait à rien. Au reste, la vue de toutes ces voies navigables plaît au voyageur, et véritablement la ville en prend un aspect infiniment plus pittoresque.

Souveraine reconnue de Saint-Pétersbourg, la Néva contemple sur ses bords des édifices dignes d'elle. Dès son entrée en ville, la Laure de Saint-Alexandre Newsky ; au coude qu'elle forme bientôt après, le monastère de Smolna ; au cœur de la cité, la citadelle à droite, le Palais d'hiver et la cathédrale de Saint-Isaac à gauche.

(A suivre)

L'abbé JOSEPH BONNET.

PAGES ROMAINES

ECHO DES DÉSASTRES DU MIDI DE L'ITALIE.—EMIGRATION ET PROJET
GOMPERS ET SULLIVAN.

On sait avec quelle générosité les catholiques du monde entier répondirent à l'appel du Pape, lors des dernières catastrophes de la Sicile. Les millions affluèrent au Vatican, et Pie X, jour par jour, fit publier par l'*Osservatore romano* les sommes qu'il recevait, les noms des diocèses qui les envoyaient, non moins que les noms des donateurs qui les offraient. Pendant de longs mois, on put voir combien étaient nombreuses les sources de la charité chrétienne, et avec quelle persévérance elles roulaient des flots d'or.

De son côté, le gouvernement italien reçut des dons spontanés, imposa des contributions supplémentaires pour venir en aide aux malheureuses victimes, mais à part quelques exceptions faites pour flatter l'amour-propre de

certains puissants donateurs, il encaissa sans jamais révéler le chiffre des sommes qu'il recevait.

Cette réflexion ne paraîtra malveillante qu'à ceux qui oublient ou qui ignorent que lors de l'avant-dernier tremblement de terre, le tiers seulement des secours confiés au gouvernement italien et aux comités spéciaux parvint à destination. La presse anticléricale ne pourra émettre aucun soupçon sur la distribution des sommes envoyées au Pape, car au Vatican, c'est la charité au grand jour, et les procès-verbaux des conseils municipaux des villes ruinées en proclament la générosité et l'intégrité dans leurs votes de reconnaissance. Pour ne citer qu'un exemple entre tant d'autres, à la date du 11 septembre dernier, le syndic de Reggio-Calabria envoyait officiellement au cardinal secrétaire d'Etat, pour qu'il le fit agréer à Sa Sainteté, le vote de gratitude unanime du conseil municipal de la cité pour tous les dons faits par le pape à la malheureuse ville. Ce sont deux écoles confiées à la vigilance des sœurs de la Charité, deux orphelinats pouvant recevoir 150 enfants chacun, un asile pour l'œuvre dite de la Providence, etc., sans compter les nombreux dons, secours, faits aux particuliers dans les premiers jours des désastres.

Dans un pays où le gouvernement a fait tous ses efforts pour entraver l'action pontificale dans l'aide qu'elle voulait assurer et qu'elle est parvenue à donner, ces votes de reconnaissance qui se manifestent dans une fière indépendance sont un éclatant hommage rendu à la Papauté.



Si enchanteresse que soit l'Italie, au point d'attirer sans cesse tous les touristes du monde, y vivre en qualité de citoyen n'est pas précisément le rêve, quoique la révolution ait détrôné les princes qui opprimaient les peuples, dit-elle. C'est au moins ce que pensent tant d'Italiens qui s'en vont en Amérique y gagner un pain plus substantiel et y jouir d'une liberté plus grande que chez eux.

Le commissariat de l'émigration vient de communiquer la statistique suivante sur les départs effectués soit dans les différents ports du royaume, soit dans celui du Havre, pendant le mois d'août 1909.

En ce seul mois, des ports italiens ou du Havre, 15,635 émigrants se sont embarqués à destination de l'Amérique, et sur ce nombre 1,592 seulement n'appartenaient pas à la nationalité italienne. Or 8,858 allaient s'établir aux Etats-Unis, 5,775 à la Plata, 941 au Brésil, et 61 en divers pays.

Dans le mois d'août de l'année précédente, (1908), 10,588 émigrants, dont 882 étrangers seulement, étaient partis des mêmes ports, 4,269 se dirigeant vers les Etats-Unis, 5,527 vers la Plata, 736 vers le Brésil, 56 vers d'autres pays.

Plus forte, par conséquent, cette année qu'en 1908, l'émigration a donné 5,047 arrivées en Amérique de plus, dont la différence se répartit en 4,589 pour les Etats-Unis, 248 pour la Plata, 205 pour le Brésil et 5 pour les autres contrées.

A côté de ces chiffres de départ, il est nécessaire de donner ceux des retours, pour qu'il soit permis de se rendre compte du mouvement établi entre l'Amérique et l'Italie.

En août dernier, 10,341 Italiens regagnant leur patrie ont débarqué dans

les ports de leur pays : 5,441 revenaient des Etats-Unis, 3,890 de la Plata, 942 du Brésil, 68 d'autres régions. Dans le mois d'août 1908, le nombre des rapatriés avait été autrement considérable puisqu'il s'était élevé à 25,179, dont 20,582 provenaient des Etats-Unis, 3,601 de la Plata, 908 du Brésil, et 88 d'ailleurs. Il en résulte une diminution, entre les mois d'août des deux années 1908 et 1909, de 14,838 au désavantage de l'année courante.

Pour compléter ces renseignements, si nous rapprochons les chiffres qui établissent les émigrations italiennes des 8 premiers mois des années 1909 et 1908, nous trouvons qu'en cette année, 245,589 émigrants dont 11,585 seulement n'appartenant pas à l'Italie, sont partis pour l'Amérique, soit des ports de la Péninsule, soit du Havre ; 206,786 étaient à destination des Etats-Unis, 31,845 se rendaient à la Plata, 6,313 au Brésil, 643 allaient à diverses destinations. Dans les 8 premiers mois de l'année précédente, 81,116 départs avaient eu lieu, et sur ce nombre, on ne comptait que 5,328 non italiens : 42,914 avaient débarqué aux Etats-Unis, 31,076 à la Plata, 6,500 au Brésil, 626 en d'autres pays. L'émigration trans-océanique a donc cette année surpassé celle de 1908 de 164,473 départs.

Les rapatriements pendant les 8 premiers mois de 1909 s'élevèrent à 74,360, dont 27,739 des Etats-Unis, 37,767 de la Plata, 8,236 du Brésil, 618 des autres pays. Sur ces nombres, 1,155 furent embarqués dès leur arrivée aux Etats-Unis en vertu des lois en vigueur sur l'immigration, et 4,987 indigents ou réputés tels furent renvoyés à tarifs réduits, soit par les autorités consulaires, soit par les sociétés de patronat. 1,945 indigents revenaient des Etats-Unis ; 1,451 de la Plata ; 1,494 du Brésil, et 97 de l'Amérique Centrale.

Les 8 premiers mois de 1908, 200,099 rapatriés d'Amérique étaient revenus en Italie, dont 154,298 retournaient des Etats-Unis, 35,926 de la Plata, 9,136 du Brésil et 739 de divers pays.

Dans tous ces départs et ces retours, on ne voit pas figurer le nom du Canada qui, par conséquent, ne paraît pas être, probablement à cause des rigueurs hivernales de son climat, un pays recherché par les populations d'Italie trop habituées à une température moins froide.

La préférence donnée par les émigrants italiens aux Etats-Unis préoccupe à ce point les grandes compagnies industrielles de ce dernier pays que M. Samuel Gompers, président des syndicats des Etats-Unis, et M. Sullivan, président de l'Union américaine des typographes, sont venus à Rome, dans le but d'établir une entente qui permettrait de discipliner l'émigration italienne aux Etats-Unis, en la soumettant aux contrats qui régissent les syndicats américains.

Sans vouloir médire, on peut affirmer sans se tromper que, s'il y a un but humanitaire dans les démarches de ces deux présidents, il y a surtout une affaire destinée à ne pas nuire à leurs intérêts.

La mettre en évidence eut été la faire échouer. Ces messieurs, dans les conférences qu'ils ont faites dans la salle de la Confédération du Travail à Rome, ont eu soin de la dissimuler sous des motifs philanthropiques qu'ils ont largement et fort habilement développés. La misère des pauvres Italiens, arrivant là-bas avec des rêves qui s'évanouissent dans les duperies dont ils sont les victimes de la part de banquiers usuriers ou de patrons indélélicats, a été exposée avec un tel luxe de détails, que, de prime abord, on aurait acclamé, comme des rédempteurs, ces hommes qui, à leur tour, avaient traversé l'Océan pour venir jeter un cri de détresse en faveur des infortunés.

On a bien vite constaté, toutefois, que la principale préoccupation de ces

messieurs était de protéger les ouvriers américains contre la concurrence qui leur est faite par les ouvriers italiens travaillant à un salaire inférieur.

Au point de vue américain, écrivait l'*Osservatore romano* rendant compte de la conférence, le projet Gompers est excellent, mais est-il réellement favorable aux intérêts italiens ? Au reste, continue le même journal, les nombreux placements faits dans les caisses d'épargne d'Italie par les émigrants en Amérique ne sont-ils pas la meilleure preuve que la misère si largement décrite par Gompers n'est pas si universelle qu'il le dit ? Dans tous les cas, au lieu de se laisser englober dans le grand tout américain en restant individualités séparées, ne vaudrait-il pas mieux que, se constituant en syndicats italiens, par métiers divers, les émigrants s'unissent alors aux syndicats américain, sans se laisser absorber par eux ? « *Così, con vantaggi quasi eguali di quelli che avrebbero entrando nei sindacati americani manterrebbero le loro autonomie, e ciò che conta moltissimo, LE LORO NAZIONALITÀ* ».

Et poursuivant encore ses réflexions sur le projet Gompers, l'*Osservatore romano* ajoute encore : « Ces messieurs venus d'Amérique à Rome, ne trouveront point étrange que nous insistions sur le principe de la nationalité, car pour nous, elle a la plus grande importance au point de vue moral et religieux. »

« Tous les émigrants italiens étant catholiques, moins ils se perdront dans le grand tout américain, plus ils garderont les principes religieux de leurs familles, de leur patrie, par leurs rapports fréquents avec les chapelains d'émigration. Au contraire, en s'associant aux syndicats américains, presque tous protestants, les ouvriers déjà séparés des mœurs de leur patrie, n'ayant déjà par eux-mêmes aucun zèle pour les pratiques religieuses, finiront par embrasser la religion protestante ou, tout au moins, devenir complètement indifférents. »

Le grand tout américain est donc l'apostolat du protestantisme ou du matérialisme ; la défense de la nationalité d'outre océan par le maintien de la langue et des usages du pays est la meilleure défense de la foi dans ces Etats-Unis qui prétendent tout absorber.

« *Ecce francamente la nostra opinione sul progetto dei signori Gompers e Sullivan,* » dit toujours l'*Osservatore romano*.

La tentative de ces messieurs dans la capitale de l'Italie méritait d'être signalée comme une de ces invasions lentes d'autant plus dangereuses qu'elles semblent préparer l'avènement de l'âge d'or ; la mise en garde du grave journal l'*Osservatore romano* devait être divulguée au loin. C'est pourquoi nous avons essayé de la reproduire.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Le Droit public de l'Église—L'Église et l'Éducation à la lumière de l'histoire et des principes chrétiens, par M^{sr} Louis-Adolphe Pâquet¹.

Il y a quelques mois à peine, M^{sr} Pâquet publiait un premier volume sur les principes généraux du Droit public de l'Église. Ce remarquable ouvrage recevait le plus favorable accueil de la part des théologiens, des canonistes, et de tous les hommes préoccupés de ces graves questions, trop souvent ignorées ou méconnues.

Aujourd'hui, le distingué professeur continue son œuvre en donnant au public un nouveau volume, aussi riche de solide doctrine que son aîné, et dont la portée n'est pas moins considérable, ni moins immédiatement pratique. Il traite, en effet, du pouvoir d'enseignement de l'Église, et du rôle joué par cette divine société dans l'éducation.

Il serait superflu de présenter aux auteurs de la *Nouvelle-France* ces doctes pages de M^{sr} Pâquet, si les différents articles, parus dans la Revue, n'avaient acquis une plus frappante vigueur, en devenant les chapitres, fortement reliés, d'un magnifique volume.

L'œuvre se divise en deux parties principales, l'une historique, l'autre doctrinale, suivies d'une conclusion du plus haut intérêt pour nous, puisqu'elle donne un aperçu, assez complet bien que sommaire, de l'organisation et du développement de l'instruction publique au Canada, ainsi que des luttes suscitées par la question des écoles.

Sans doute, les militants de la politique, qui ont été plus ou moins engagés dans les combats ardents, livrés pour la question scolaire, iront tout d'abord aux derniers feuillets pour y chercher fièvreusement un mot d'éloge ou une note de blâme.... Puissent-ils ensuite s'appliquer à la lecture de la première partie de l'ouvrage, qui traite de l'Église et de l'Éducation à la lumière de l'histoire ! Tous les lecteurs constateront, qu'à travers les siècles obscurs, comme aux époques les plus brillantes, l'Église n'a cessé de répandre sur le monde le bienfait de la lumière intellectuelle. Ils apprendront en même temps que les lois persécutrices ne sont pas une invention moderne, et que toutes les iniquités ont toujours provoqué de fières revendications ; que ces protestations du droit et de la conscience outragés tombaient autrefois des lèvres d'un Grégoire de Nazianze, comme elles ont retenti de nos jours dans la bouche d'un Monseigneur Parisi ou d'un Père Lacordaire. Ils verront enfin, que partout, l'Église a pris en main la cause sacrée de l'Éducation, et que ses nobles efforts finirent presque toujours par lui assurer le triomphe.

1 — Imprimerie de la C^{ie} de l'*Événement*, Québec 1909. Se vend \$1.25 chez l'auteur, au Séminaire de Québec.

Frappée par ce grand fait historique, l'attention voudra en scruter les causes profondes ; l'exposé doctrinal qui suit facilitera cette étude.

Dans cette seconde partie sont exposés avec une majestueuse sérénité les grands principes chrétiens en matière d'éducation. Là, se trouve condensé la doctrine des Pontifes et des docteurs sur ce point capital de nos croyances ; là, se trouvent établis dans une belle lumière, d'abord, le droit primordial des parents sur l'éducation de leurs enfants, puis le droit inaliénable de l'Eglise, non seulement sur l'enseignement religieux, mais encore sur l'enseignement profane, et enfin, le rôle scolaire de l'Etat, parfois si exagéré, même si dénaturé de nos jours.

Ceux qui auraient été séduits par la formule magique qui contient tout le dogme de la libre-pensée sur l'éducation et proclament que l'école doit être laïque, gratuite et obligatoire, pourront se désillusionner, et découvrir quels sophismes captieux, quelles graves erreurs se cachent sous ces trois mots fascinateurs.

Bien que l'auteur n'ait pas voulu faire œuvre d'érudit, mais de théologien, toutefois les citations aussi nombreuses que variées, insérées dans le développement des thèses ; les copieuses indications bibliographiques, entassées au bas des pages, démontrent quelles patientes recherches, quelles immenses lectures ont préparé ces chapitres si pleins, si fermes et si complets.

« Le combat n'est plus aux chemins creux, il est à l'école », a déclaré, en ces derniers temps, un illustre sectaire. Cette parole n'est pas vraie seulement de la France ; elle est d'une vérité universelle, et s'applique spécialement à notre pays, où déjà maintes tentatives ont été faites pour ruiner, ou du moins limiter et restreindre, la salutaire influence de l'Eglise dans l'éducation.

Les ennemis n'ignorent pas que l'avenir appartiendra à qui sera le maître de l'enfance : aussi le mot d'ordre des sociétés occultes est-il de s'emparer de l'âme de l'enfant, et de la soustraire à toute ambiance religieuse. L'astuce de leurs procédés voile trop souvent aux esprits honnêtes le but infâme qu'ils poursuivent avec une redoutable ténacité.

Dieu veuille que les principes catholiques, si doctement exposés dans cet ouvrage, soient largement mis en circulation ! Les esprits sincères à la recherche de la vérité sur cette question vitale seront heureux d'être enfin éclairés et fixés ; les âmes déjà convaincues goûteront un noble plaisir à pénétrer davantage les motifs de leur adhésion ; tous s'éprendront d'amour et de zèle pour la grande cause de l'éducation catholique : ils s'en constitueront partout les valeureux champions, et leur vaillance lui assurera une définitive victoire.

RAYMOND-M^{ie} ROULEAU,
des Frères Prêcheurs.

Les Trois Comédies du « Statu quo », 1834. Avec une préface de M. N.-E. Dionne, bibliothécaire de la Législature provinciale.

Sous ce titre l'inlassable historien publiciste nous donne le deuxième volume de sa *Galerie historique*. C'est une contribution intéressante à l'histoire politique de notre pays que la reproduction de ces comédies depuis longtemps introuvables. On y constate que, malgré les griefs véritables de nos compatriotes à cette époque, il n'y avait pas toujours unanimité parfaite de vues et d'action sur des questions d'intérêt vital. La préface élaborée de M. le Docteur Dionne nous renseigne exactement sur la situation et fait avec impartialité le départ des responsabilités.

L. L.

Un éducateur apôtre. Le Père C. Beaudry, cleric de Saint-Viateur, supérieur du Collège de Joliette, 78 pages in-18. Louvain, 1909.— Cette biographie, dictée par la piété filiale, fait revivre la sereine et paternelle figure du saint prêtre, qui, pendant quarante années de sa belle vie religieuse et sacerdotale, s'identifia avec le collège de Joliette. Sous son intelligente et fervente direction, cette maison grandit, se développa, et donna, comme un arbre fécond cultivé pas des mains diligentes, des fruits abondants de vie intellectuelle et morale. Cet ouvrier apostolique préparait de loin la pépinière du florissant diocèse dont elle façonne la milice sacerdotale. Il était juste qu'une plume expérimentée traçât le portrait d'un tel éducateur et fit revivre aux yeux de légions d'anciens élèves, objets de son dévouement, les détails d'une vie pleine d'édification et de fortifiants exemples. Tous ceux qui, comme nous-mêmes, ont eu, ne fût-ce qu'en passant, le bonheur de rencontrer le vénérable Père Beaudry, ont gardé de sa bienveillance, de sa piété, de son maintien parfaitement ecclésiastique, le plus salutaire comme le plus agréable souvenir. La lecture de cet opuscule leur fera connaître et apprécier mieux encore cet homme de bien.

L. L.

L'œuvre qui nous sauvera. La régénération de l'individu et de la société par les retraites fermées, Brochure de 75 pages, gr. in-12. Montréal, 1901¹.— Puisque les retraites fermées si fertiles en bons résultats dans les pays de l'Ancien et du Nouveau Monde où elles sont en opération, commencent à s'introduire au Canada, il convenait de faire connaître la nature, le but et les procédés de cette salutaire innovation. C'est ce que vient de faire, dans un style aussi attrayant que facile, l'auteur de la brochure que nous recommandons par ces quelques lignes à l'attention et à l'encouragement de nos lecteurs. Après l'avoir lue, ils auront peut être le bonheur d'en tirer une conclusion pratique, pour eux-mêmes ou pour quelqu'un des leurs, sous la forme d'une bonne retraite fermée.

L. L.

1 — Se vend au *Messenger Canadien*, Montréal, 20 sous l'exemplaire.

Directeur-proprétaire L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC. — Imprimerie de la COMPAGNIE DE « L'ÉVÈNEMENT. »